



Procédures spéciales des Nations Unies Quelques faits et chiffres marquants en 2010

*Communications – Visites dans les pays – Coordination et activités communes
Rapports – Déclarations publiques et communiqués de presse –
Manifestations thématiques*



Publié par le :

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
Genève, Avril 2011

Photographies de la page de garde :

La Rapporteuse spéciale sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants, Mme Najat M'jid Maalla, s'adressant au Conseil des droits de l'homme ; 14^{ième} session du Conseil des droits de l'homme à Genève ; le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, M. Githu Muigai, s'adressant au Conseil des droits de l'homme (UN-Photo / Jean-Marc Ferre).

L'Expert indépendante chargée d'examiner la question des obligations en rapport avec les droits de l'homme qui concernent l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, Mme Catarina de Albuquerque, s'adressant au représentant d'une communauté coréenne lors d'une mission d'enquête ; le Représentant du Secrétaire général pour les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays, M. Walter Kälin, avec le personnel de l'UNAMI à Bagdad ; et le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones, M. James Anaya, avec le Préfet du district de Likouala au cours d'une visite en République du Congo (OHCHR-Photo)



NATIONS UNIES DROITS DE L'HOMME

HAUT-COMMISSARIAT

TABLE DES MATIERES

Introduction	1
Liste des mandats et des titulaires de mandats ..	2
Évolution de la situation en 2010.....	5
Communications	8
Visites dans les pays.....	11
Quelques récits sur les droits de l'homme	13
Rapports	15
Communiqués de presse.....	24

Les *Quelques faits et chiffres marquants des procédures spéciales* donne un aperçu général des activités principales des titulaires de mandats des procédures spéciales en 2010. Cet outil est préparé par l'Unité de l'information, de la coordination et de la gestion du Département des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme et de la Division des procédures spéciales du HCDH. Pour plus d'informations sur les procédures spéciales consultez le site <http://www2.ohchr.org/french/bodies/chr/special/index.htm>

Le Rapport 2010 sur les Activités et les Résultats contiendra des informations sur les activités du HCDH et le soutien apporté aux procédures spéciales par le Haut-Commissariat

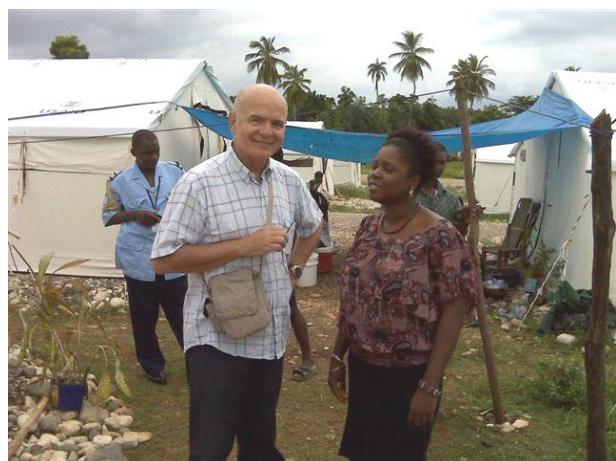
INTRODUCTION

Les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme comprennent des experts indépendants des droits de l'homme, qui ont pour mandat d'enquêter, de conseiller et de faire rapport sur les droits de l'homme dans un domaine thématique ou sur un pays. Le mécanisme des procédures spéciales est un élément central de la machine des Nations Unies sur les droits de l'homme et couvre toutes les sortes de droits : civils, culturels, économiques, politiques et sociaux. L'indépendance, l'impartialité et la flexibilité des procédures spéciales leur permettent de jouer un rôle essentiel pour la promotion et la défense des droits de l'homme. Les experts examinent toutes les situations qui se présentent dans le monde, y compris en cas de crise ou d'urgence. Comme c'est le mécanisme le plus accessible de la machine internationale des droits de l'homme, il assure une interaction régulière avec les défenseurs des droits de l'homme et les victimes avérées ou potentielles de violations des droits de l'homme.

Appuyées par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), les procédures spéciales effectuent des visites dans les pays (missions d'enquête) ; répondent aux demandes individuelles et aux préoccupations plus générales ou structurelles en envoyant des communications aux Etats, qui attirent l'attention de ces derniers sur les violations alléguées ; elles réalisent des études thématiques et organisent des consultations d'experts, élaborent des normes internationales sur les droits de l'homme, défendent ces droits et sensibilisent les populations, tout en apportant leurs conseils et soutien à la coopération technique. Les procédures spéciales présentent un rapport annuel au Conseil des droits de l'homme ; la plupart des titulaires de mandats fait aussi rapport à l'Assemblée générale.

A la fin de 2010, il y avait 41 procédures spéciales (33 mandats thématiques et huit mandats concernant des

pays ou territoires), soit actuellement 55 titulaires de mandat. Le HCDH soutient tous les mandats du système des procédures spéciales et son Comité de coordination. Six titulaires de mandat seront désignés en mars 2011 pour les deux mandats thématiques supplémentaires créés en 2010 : le Groupe de travail chargé de la question de la discrimination à l'égard des femmes, dans la législation et dans la pratique, et le Rapporteur spécial sur le droit de réunion et d'association pacifiques. Les Rapporteurs spéciaux, Experts indépendants, Groupes de travail et Représentants (spéciaux) du Secrétaire général exercent leurs fonctions à titre personnel et s'engagent à conserver leur indépendance, efficacité, compétence et intégrité dans la probité, l'impartialité, l'honnêteté et la bonne foi. Ils ne font pas partie du personnel des Nations Unies et ne touchent pas de rémunération financière. Le HCDH apporte son



L'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Haïti, M. Michel Forst, au camp Mayard, Haïti. OHCHR Photo

expérience en matière de thématique, enquête, politique, juridique et méthodologie, de recherche et d'analyse, prépare la documentation et fournit un appui logistique et administratif.

Le suivi efficace des recommandations des procédures spéciales dépend intrinsèquement de la coopération et du soutien des Etats. En vue de renforcer la promotion et la protection, d'encourager la coopération et le suivi, les

procédures spéciales entretiennent des relations constructives avec tout un éventail d'interlocuteurs : les gouvernements, d'autres organismes régionaux et internationaux des droits de l'homme, les organes des Nations Unies, les institutions nationales de défense des droits de l'homme, ainsi que la société civile, y compris les organisations non gouvernementales et les institutions académiques.

LISTE DES MANDATS ET DES TITULAIRES DE MANDATS

Mandat	Créer en	Titulaire
Mandats par pays		
Expert indépendant chargé d'examiner les droits de l'homme au Burundi	2004	Mr. Fatsah Ouguergouz (Algérie) depuis août 2010 Mr. Akich Okola (Kenya) jusqu'en juillet 2010
Rapporteur spécial (Représentant spécial jusqu'en mars 2009) pour les droits de l'homme au Cambodge	1993	Mr. Surya Prasad Subedi (Népal) depuis mai 2009
Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée	2004	Mr. Marzuki Darusman (Indonésie) depuis août 2010 Mr. Vittit Muntarbhorn (Thaïlande) jusqu'en juillet 2010
Expert indépendant chargé d'examiner les droits de l'homme en Haïti	1995	Mr. Michel Forst (France) depuis juin 2008
Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar	1992	Mr. Tomás Ojea Quintana (Argentine) depuis mai 2008
Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967	1993	Mr. Richard Falk (États-Unis d'Amérique) depuis mai 2008
Expert indépendant chargé d'examiner la situation des droits de l'homme en Somalie	1993	Mr. Shamsul Bari (Bangladesh) depuis mai 2008
Expert indépendant (Rapporteur spécial jusqu'en septembre 2009) sur la situation des droits de l'homme au Soudan	2005 (RS) 2009 (EI)	Mr. Mohamed Chande Othman (République-Unie de Tanzanie) depuis octobre 2009
Mandats thématiques		
Rapporteur spécial sur le droit à un logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard	2000	Ms. Raquel Rolnik (Brésil) depuis mai 2008
Groupe de travail sur les personnes d'ascendance africaine	2002	Ms. Mirjana Najcevska (L'Ex-République yougoslave de Macédoine*) depuis novembre 2008 Ms. Monorama Biswas (Bangladesh) depuis novembre 2008 Mr. Linos-Alexandros Sicilianos (Grèce) depuis août 2009* Ms. Maya Sahli (Algérie) depuis août 2008 Ms. Verene Shepherd (Jamaïque) depuis avril 2010 Mr. Ralston Milton Nettleford (Jamaïque) jusqu'à janvier 2010

* Le titulaire de mandat a annoncé son intention de démissionner en mai 2011.

Mandat	Créer en	Titulaire
Groupe de travail sur la détention arbitraire	1991	Mr. El Hadji Malick Sow (Sénégal), Chair-Rapporteur , depuis mai 2008 Ms. Shaheen Sardar Ali (Pakistan) , Vice-Chair, depuis août 2008 Mr. Vladimir Tochilovsky (Ukraine) depuis mai 2010 Mr. Aslan Abashidze (Russian Federation) jusqu'en avril 2010 Mr. Mads Andenas (Norvège) depuis août 2009 Mr. Roberto Garretón (Chili) depuis mai 2008
Rapporteur spécial sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants	1990	Ms. Najat Maalla M'jid (Maroc) depuis mai 2008
Expert indépendant dans le domaine des droits culturels	2009	Ms. Farida Shaheed (Pakistan) depuis novembre 2009
Rapporteur spécial sur le droit à l' éducation	1998	Mr. Kishore Singh (Inde) depuis août 2010 Mr. Verner Munoz Villalobos (Costa Rica) jusqu'en juillet 2010
Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires	1980	Mr. Jeremy Sarkin (Afrique du Sud), Chair-Rapporteur, depuis mai 2008 Mr. Santiago Corcuera Cabezut (Mexico) jusqu'en juillet 2010 Mr. Ariel Dulitzky (Argentine/ États-Unis d'Amérique) depuis août 2010 Mr. Olivier de Frouville (France) depuis novembre 2008 Ms. Jasmina Dzumhur (Bosnie-Herzégovine) depuis mai 2010 Mr. Darko Göttlicher (Croatie) jusqu'en avril 2010 Mr. Osman El-Hajje (Liban) depuis août 2009
Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires	1982	Mr. Christof Heyns (South Africa) depuis août 2010; Mr. Philip Alston (Australie) jusqu'en juillet 2010
Expert indépendant sur la question des droits de l'homme et de l' extrême pauvreté	1998	Ms. María Magdalena Sepúlveda Carmona (Chili) depuis mai 2008
Rapporteur spécial sur le droit à l' alimentation	2000	Mr. Olivier De Schutter (Belgique) depuis mai 2008
Expert indépendant chargé d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des Etats sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, particulièrement des droits économiques, sociaux et culturels	2000	Mr. Cephas Lumina (Zambie) depuis mai 2008
Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression	1993	Mr. Frank William La Rue Lewy (Guatemala) depuis août 2008
Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction	1986	Mr Heiner Bielefeldt (Allemagne) depuis août 2010 Ms. Asma Jahangir (Pakistan) jusqu'en juillet 2010
Rapporteur spécial sur le droit qu'à toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible	2002	Mr. Anand Grover (Inde) depuis Août 2008
Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme	2000	Ms. Margaret Sekaggya (Ouganda) depuis mai 2008
Rapporteur spécial sur l' indépendance des juges et des avocats	1994	Ms. Gabriela Knaul (Brésil) depuis juin 2009
Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones	2001	Mr. James Anaya (États-Unis d'Amérique) depuis mai 2008
Représentant du Secrétaire général pour les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays	2004	Mr. Chaloka Beyani (Zambie), depuis novembre 2010 Mr. Walter Kälin (Suisse), jusqu'en octobre 2010
Expert indépendant sur les droits de l'homme et la solidarité internationale	2005	Mr. Rudi Muhammad Rizki (Indonésie) depuis juillet 2006

Mandat	Créer en	Titulaire
Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes	2005	Ms. Amada Benavides de Pérez (Colombie) depuis juillet 2005 Ms. Shaista Shameem (Fidji) jusqu'en juillet 2010 Ms. Faiza Patel (Pakistan) depuis août 2010 Ms. Najat Al-Hajjaji (Liban) depuis juillet 2005 Mr. José Luis Gómez del Prado (Espagne) depuis octobre 2005 Mr. Alexander Nikitin (Fédération de Russie) depuis juillet 2005
Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants	1999	Mr. Jorge A. Bustamante (Mexique) depuis juillet 2005
Expert indépendant sur les questions relatives aux minorités	2005	Ms. Gay J. McDougall (États-Unis d'Amérique) depuis juillet 2005
Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme , de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée	1993	Mr. Githu Muigai (Kenya) depuis août 2008
Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d' esclavage , ses causes et ses conséquences	2007	Ms. Gulnara Shahinian (Arménie) depuis mai 2008
Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste	2005	Mr. Martin Scheinin (Finlande) depuis juillet 2005
Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradant	1985	Mr. Juan Ernesto Méndez (Argentine) depuis novembre 2010 Mr. Manfred Nowak (Autriche) jusqu'en octobre 2010
Rapporteur spécial sur les conséquences néfastes des mouvements ou déversements illicites de produits et déchets toxiques et nocifs pour la jouissance des droits de l'homme	1995	Mr. Calin Georgescu (Roumanie) depuis août 2010 Mr. Okechukwu Ibeantu (Nigéria) jusqu'en juillet 2010
Rapporteur spécial sur les droits fondamentaux des victimes de la traite des êtres humains , en particulier des femmes et des enfants	2004	Ms. Joy Ngozi Ezeilo (Nigéria) depuis août 2008
Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises	2005	Mr. John Ruggie (États-Unis d'Amérique) depuis juillet 2005
Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes , ses causes et ses conséquences	1994	Ms. Rashida Manjoo (Afrique du Sud) depuis août 2009
Expert indépendant chargé d'examiner la question des obligations en rapport avec les droits de l'homme qui concernent l'accès à l'eau potable et à l'assainissement	2008	Ms. Catarina de Albuquerque (Portugal) depuis novembre 2009



Pour obtenir la liste actuelle et des renseignements sur les contacts pour les procédures spéciales, veuillez consulter:

<http://www2.ohchr.org/french/bodies/chr/special/countries.htm>
<http://www2.ohchr.org/english/bodies/chr/special/themes.htm>

EVOLUTION DE LA SITUATION EN 2010

Nouveaux mandats thématiques

En octobre 2010, le Conseil des droits de l'homme a créé deux nouveaux mandats thématiques: le Groupe de travail chargé de la question de la discrimination à l'égard des femmes, dans la législation et dans la pratique et le Rapporteur spécial sur le droit de réunion et d'association pacifiques. Le nouveau Rapporteur spécial et les membres du Groupe de travail seront nommés par le Conseil des droits de l'homme lors de sa seizième session en mars 2011.



Réunion du Conseil des droits de l'homme à Genève
UN - photo Jean-Marc Ferre

Le Conseil des droits de l'homme a demandé au nouveau Groupe de travail chargé de la question de la discrimination à l'égard des femmes, dans la législation et dans la pratique, de constituer un recueil des meilleures pratiques concernant la suppression des lois discriminatoires à l'égard des femmes ou dont l'application ou l'impact est discriminatoire pour les femmes et de préparer une étude sur la manière dont les titulaires de mandat peuvent coopérer avec les Etats pour les aider à respecter leurs engagements visant à éliminer toute discrimination à l'égard des femmes, dans la législation et dans la pratique. (cf. [HRC résolution 15/23](#) pour plus d'informations).

Le nouveau Rapporteur spécial sur le droit de réunion et d'association pacifiques est chargé de récolter toutes les informations pertinentes concernant le droit de réunions et d'association pacifiques et d'étudier les tendances, l'évolution et les problèmes liés à l'exercice de ces droits et de faire des recommandations relatives à la manière de promouvoir et protéger toutes les formes de droits de réunion et d'association pacifiques, ainsi que de signaler toute violation de ces droits. (cf. [HRC résolution 15/21](#) pour plus d'informations).

Visites dans les pays et invitations permanentes

En 2010 les procédures spéciales ont effectué 67 visites dans 48 pays. Des informations détaillées sur ces visites figurent dans un chapitre ci-après. La Bolivie, la Bosnie-

Herzégovine, le Salvador, la Géorgie, le Honduras, la République de Moldavie et le Qatar ont envoyé des invitations permanentes aux procédures spéciales, portant ainsi le nombre total de ces invitations à 78 à la fin Décembre 2010. D'autres Etats ont annoncé leur intention d'envoyer une invitation permanente à l'occasion de la neuvième session de l'Examen périodique universel (EPU) en novembre 2010.

Activités normatives

Les procédures spéciales contribuent toujours à l'élaboration d'un instrument international sur les droits de l'homme. Le Groupe de travail sur les mercenaires a présenté un projet de convention sur les sociétés de militaires et de sécurité privées au Conseil des droits de l'homme en septembre 2010. Le Conseil a créé un groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur l'élaboration d'un instrument juridique contraignant relatif à la réglementation, à la supervision et au contrôle de l'incidence des activités des sociétés militaires et de sécurité privées sur l'exercice des droits de l'homme, ainsi que leurs responsabilités (cf. [A/HRC/RES/15/26](#)). Le groupe de travail intergouvernemental se réunira pour la première fois en 2011.

Le travail de l'Expert indépendant sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, qui a permis de préciser la teneur juridique des obligations en rapport avec les droits de l'homme qui concernent l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, a aussi permis à l'Assemblée générale ([A/RES/64/292](#)) et au Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/RES/15/9](#)) de reconnaître ces droits.

Le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires a adopté un avis général sur [la disparition forcée en tant que crime continu](#) et un avis général sur le [droit à la vérité en relation avec les disparitions forcées](#).

Rapports et études thématiques

Les procédures spéciales ont présenté 156 rapports au Conseil des droits de l'homme, dont 58 sur des visites dans les pays, et 26 rapports à l'Assemblée générale. Certains de ces rapports et études thématiques ont suscité un grand intérêt de la part des Etats, de la société civile et des médias.

Le Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences a rédigé un rapport thématique sur la question des réparations pour les femmes qui ont fait l'objet de violences. Le Rapport comble une lacune car les recherches actuelles sur les réparations ne portent pas sur les besoins et les revendications spécifiques des femmes ([A/HRC/14/22](#)). Le rapport a suscité l'intérêt de plusieurs entités, dont les organisations spécialisées des Nations Unies, qui s'en servent comme référence pour leurs propres travaux à l'échelon national.

Le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation a présenté son rapport intitulé: Acquisitions et locations de terres à grande échelle: ensemble de principes minimaux et de mesures pour relever le défi au regard des droits de l'homme ([A/HRC/13/33/Add.2](#)).

L'étude conjointe sur les pratiques générales concernant les détentions secrètes dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, présentée par quatre mandats thématiques au Conseil des droits de l'homme, donne un aperçu du recours à la détention secrète; examine le recours à la détention secrète dans le contexte de la guerre mondiale contre le terrorisme depuis le 11 septembre 2001 et fournit des exemples concernant 66 Etats, dans toutes les régions géographiques, qui sembleraient impliqués dans des cas de détention secrète en rapport avec la lutte contre le terrorisme. Les procédures spéciales impliquées demandent aux Etats de lancer des enquêtes indépendantes sur les allégations mentionnées dans l'étude. ([A/HRC/13/42](#)).

La liste de tous les rapports et études présentés par les procédures spéciales au Conseil des droits de l'homme et à l'Assemblée générale figure dans un chapitre ci-après.

Les Procédures spéciales & l'Examen Périodique universel

L'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme continue d'assurer la visibilité des procédures spéciales. Plusieurs Etats faisant objet de l'examen ont invité les titulaires de mandats et ont soulevé d'autres questions qui préoccupent les procédures spéciales avant, pendant et après l'examen.



Pour plus d'informations concernant l'Examen périodique universel voir :

<http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/UPRmain.aspx>

Dix-septième réunion annuelle des titulaires de mandat des procédures spéciales

Les titulaires de mandat des procédures spéciales se sont réunis à Genève du 28 juin au 2 juillet 2010 pour leur réunion annuelle. Les titulaires de mandat ont procédé à des échanges d'opinions avec les Etats, le Haut-Commissaire adjoint, le Président du Conseil et les membres de son Bureau, ainsi que l'ancien Président du Conseil. Ils ont rencontré les participants à la onzième réunion inter-Comité des organes de traités, ainsi que les représentants des organes des Nations Unies, des représentants sur le terrain, des représentants d'organisations non gouvernementales et d'institutions nationales pour les droits de l'homme.

Les débats ont porté sur l'indépendance et l'efficacité des procédures spéciales, l'harmonisation des méthodes de travail, et la vision du système des procédures spéciales relative au réexamen du Conseil des droits de l'homme.

Les participants ont souligné l'importance du réexamen pour renforcer le système des procédures spéciales et insisté sur la nécessité de leur donner la possibilité de participer au processus sur un pied d'égalité. Ils ont reconnu le rôle proactif du Comité de coordination et des titulaires de mandat dans le mécanisme d'examen. Ils ont également abordé le rôle des procédures spéciales lors d'alerte précoce et de catastrophe naturelle et dans la coordination du suivi des travaux des mécanismes des droits de l'homme, notamment les procédures spéciales, les organes de traités et l'examen périodique universel.

Les titulaires de mandat ont confirmé leur décision de 2009 concernant la préparation d'un rapport conjoint contenant toutes les communications, les appels urgents et les lettres d'allégations adressées aux Etats. Les réponses des Etats seront disponibles in extenso. Le premier rapport conjoint sera publié pour la 18^e session du Conseil en septembre. Étant donné le nombre important de communications conjointes (66%), le rapport aura pour objet d'éviter la répétition des communications figurant dans les rapports individuels des titulaires de mandat. Le rapport permettra aussi de diminuer considérablement le nombre de rapports présentés au Conseil et de réduire le coût de l'impression et du traitement des documents d'environ 75%.

Mme Najat Maalla M'jid a été élue à la présidence de la réunion ainsi que nouvelle Présidente du Comité de coordination. M. Shamsul Bari a été élu Rapporteur de la réunion et membre du Comité de coordination. Mme Catarina de Albuquerque, M. Githu Muigai, Mme Mirjana Najcevska and Mme Raquel Rolnik ont été reconduites en leur qualité de membres.

Le rapport de la dix-septième réunion annuelle a été présenté à la quinzième session du Conseil des droits de l'homme en septembre 2010 ([A/HRC/15/44](#)).



Pour plus d'informations sur la réunion annuelle des procédures spéciales, consultez :
<http://www2.ohchr.org/french/bodies/chr/special/meeting.htm>

Comité de coordination

Le Comité de coordination des procédures spéciales a poursuivi ses travaux visant à harmoniser les méthodes de travail des procédures spéciales et a défendu le système dans le cadre du réexamen du Conseil des droits de l'homme. Il reste à disposition dans le cadre de sa procédure interne de conseil sur les pratiques et méthodes de travail, ainsi qu'officiellement pour tous ceux qui souhaitent le consulter sur les méthodes de travail et l'application du Code de conduite.

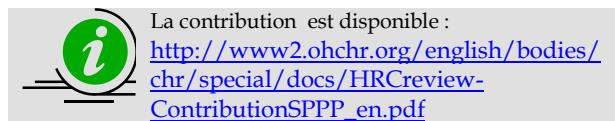


Pour plus d'informations sur le Comité de coordination des procédures spéciales, consultez :
<http://www2.ohchr.org/english/bodies/chr/special/ccspecialprocedures.htm>

Les procédures spéciales poursuivent le renforcement des liens avec les autres mécanismes d'experts en droits de l'homme aux niveaux international et régional, ainsi qu'avec les représentants du HCDH sur le terrain. Plusieurs titulaires de mandat ont collaboré avec les organes de traités sur les droits de l'homme afin de veiller à ce que les conclusions des organes de traités mentionnent au besoin les recommandations des procédures spéciales et que les procédures spéciales tiennent compte des conclusions des organes de traités et de l'EPU.

Réexamen du conseil des droits de l'homme

Les titulaires de mandat des procédures spéciales ont présenté une contribution au Groupe de travail intergouvernemental sur le réexamen des travaux et du fonctionnement du Conseil des droits de l'homme. Ils demandent au Conseil d'utiliser leurs connaissances et leurs conclusions à meilleur escient, présentent des suggestions pour renforcer le dialogue et la coopération avec les Etats membres, pendant et en dehors des sessions du Conseil, et ont fait des propositions pour augmenter la visibilité des procédures spéciales dans le cadre de l'EPU ainsi que la visibilité du processus de sélection des titulaires de mandat.



Forum sur les questions relatives aux minorités

La troisième session du Forum sur les questions relatives aux minorités, les 14 et 15 décembre 2010, a mis l'accent sur la participation effective des minorités à la vie économique. Le Forum se déroule sous l'égide de l'Expert indépendant sur les questions relatives aux minorités. Plus de 500 participants assistaient à la réunion. Le Forum est largement considéré comme un exemple qui attire une forte participation de personnes et communautés intéressées aux travaux du Conseil des droits de l'homme. Le Forum a proposé des recommandations thématiques aux gouvernements, aux institutions nationales des droits de l'homme, à la société civile, aux syndicats, au secteur privé, aux institutions financières internationales, aux organisations des Nations Unies et autres organismes bilatéraux et multilatéraux de développement, ainsi qu'aux mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies pour leur permettre de faire des choix éclairés lors de l'élaboration de lois ou de politiques destinées à lutter contre l'exclusion économique des communautés minoritaires. Le rapport du Forum avec ses recommandations a été présenté à la seizième session du Conseil des droits de l'homme en mars 2011. ([A/HRC/16/46](#)).

La protection des journalistes dans le cadre de conflits armés, table ronde du CDH

Une table ronde sur la protection des journalistes dans le cadre de conflits armés s'est réunie en juin, à l'occasion de la quatorzième session du Conseil des droits de l'homme. La réunion a permis de relever les dangers encourus par les journalistes couvrant des conflits armés. Parmi les membres de la table ronde se trouvaient le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, M. Frank la Rue, et des représentants d'organes de presse. Les recommandations de la table ronde serviront d'orientation pour élaborer des mesures concrètes, notamment prévoir une réaction appropriée du Conseil des droits de l'homme.

Table ronde de l'ECOSOC sur les droits de l'homme dans les situations humanitaires d'urgence

La table ronde, qui s'est réunie à New York en marge du Segment des affaires humanitaires de l'ECOSOC le 15 juillet 2010, sous le titre "Les droits de l'homme dans les situations humanitaires d'urgence : la contribution des mécanismes des procédures spéciales", s'est penchée sur l'importance de l'intégration des considérations relatives aux droits de l'homme dans l'aide humanitaire et a examiné les méthodes utilisées par les mécanismes des procédures spéciales pour soutenir l'aide humanitaire d'urgence afin de contribuer à la recherche de solutions durables basées sur les droits de l'homme. La table ronde a également examiné les moyens de renforcer les liens institutionnels entre les mécanismes des droits de l'homme et les acteurs humanitaires, et a souligné l'importance de tenir compte des besoins spécifiques des groupes en situations vulnérables pour les protéger durant les opérations de secours, ainsi que lors de la planification de la relance et des reconstructions. Parmi les intervenants se trouvaient l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Haïti, M. Michel Forst, le Rapporteur spécial sur les violences contre les femmes, ses causes et conséquences, Mme Rachida Manjoo, ainsi que des représentants des organisations des Nations Unies et d'organisations humanitaires.

Table ronde de l'Assemblée générale

Suite au Sommet sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) de 2010, l'Assemblée générale a organisé une table ronde à New York sur le thème suivant : "Les OMD peuvent-ils se passer des droits de l'homme ?". Elle s'est penchée sur les liens entre les droits de l'homme et les OMD et examiné les moyens d'intégrer les droits de l'homme dans le programme des OMD, en particulier à la lumière des résultats du sommet sur les OMD. Madame Navi Pillay, Haut-Commissaire aux droits de l'homme, a ouvert la table ronde. Parmi les intervenants se trouvaient Mme Catarina de Albuquerque, Experte indépendante sur la question des obligations en rapport avec les droits de l'homme qui concernent l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et Mme Gay McDougall, Experte indépendante sur les questions relatives aux minorités, ainsi que des représentants de pays, des organes des Nations Unies et d'ONG.

COMMUNICATIONS

Quelques chiffres pour 2010

604 nombre total des communications envoyées
66% de communications communes, envoyées par deux ou plusieurs titulaires de mandats
1407 personnes concernées (19.2% de femmes)
110 pays ont reçu des communications
Au 31 Décembre 2010, les pays ont répondu à **35 %** des communications.

.....
N.B. Ces statistiques ne comprennent pas les données du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, qui utilise un autre système de statistiques et d'autres méthodes de travail. Selon le Rapport du Groupe de travail pour 2010, qui couvre la période allant du 14 novembre 2009 au 12 novembre 2010, le Groupe de travail a signalé 105 nouveaux cas de disparitions forcées à 22 gouvernements.
<http://www.ohchr.org/english/issues/disappear/index.htm> Pour plus d'informations sur les activités du Groupe de travail, veuillez contacter wgeid@ohchr.org ou consulter la page Internet:
<http://www2.ohchr.org/french/issues/disappear/index.htm>

Certaines procédures spéciales s'adressent directement aux gouvernements en leur envoyant des communications concernant des allégations spécifiques de violations des droits de l'homme relevant de leurs mandats.

Ces communications peuvent concerter une violation des droits de l'homme qui s'est déjà produite, qui se produit à ce moment là ou qui risque fortement de se produire. Les communications envoyées peuvent concerter des personnes ou groupes de personnes, porter sur la législation, les politiques, programmes ou autres mesures internes concernant des personnes ou groupes de personnes dans un pays ou territoire donné. La lettre est généralement envoyée à l'Etat concerné ou, dans certains cas, à des tierces parties, comme des organisations internationales ou des sociétés multinationales, et demande des informations relatives à l'allégation ainsi que des mesures de prévention ou d'investigation.

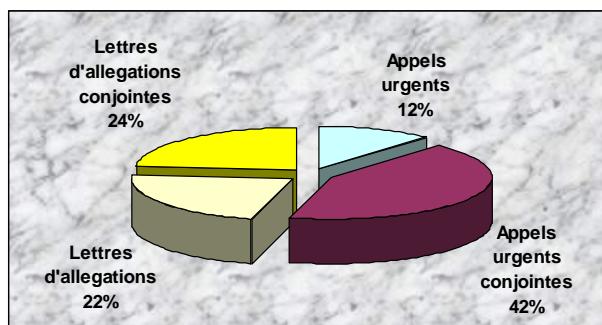
Le titulaire de mandat des procédures spéciales exerce son pouvoir discrétionnaire pour intervenir en se fondant sur les critères énoncés dans le Code de conduite adopté par le Conseil des droits de l'homme (Résolution 5/2). Les critères concernent la fiabilité de la source et la crédibilité des informations ; les détails fournis et la portée du mandat. Les communications ne doivent pas reposer sur des motifs politiques, être abusives ou fondées uniquement sur des articles de presse. Le titulaire demande fréquemment aux sources de lui fournir un complément d'informations, c.-à-d. aux personnes, groupes de personnes ou organisations qui soumettent des renseignements aux procédures spéciales. Les titulaires de mandats peuvent adresser une communication conjointe lorsque le cas concerné relève de plusieurs mandats.

Les communications prennent habituellement la forme d'appels urgents ou de lettres d'allégation. On recourt aux **appels urgents** pour communiquer des informations dans les cas de violations pour lesquelles le facteur temps est déterminant car elles ont causé des pertes humaines, mettent en danger des vies humaines, ou encore causent ou sont sur le point de causer un préjudice très grave aux victimes. L'idée est d'informer les autorités étatiques compétentes aussi rapidement que possible de la situation pour qu'elles puissent intervenir afin de mettre fin à une violation alléguée des droits de l'homme ou la prévenir. Les **lettres d'allégation** servent à transmettre des informations à propos de violations

alléguées qui se seraient déjà produites, qui n'appellent pas une intervention urgente ou dont l'effet pour la/les victime/s alléguée/s ne peut être modifié par une intervention immédiate.

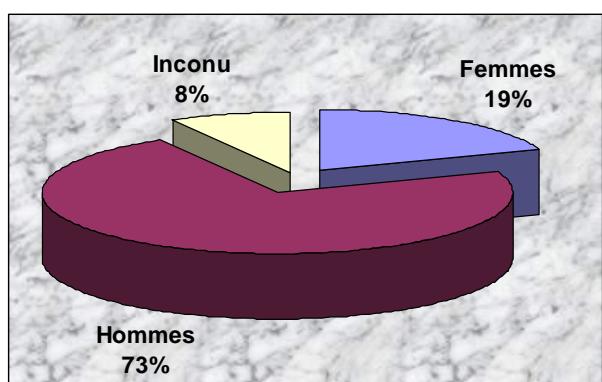
Actuellement, les titulaires de mandat des procédures spéciales présentent chaque année un rapport individuel sur leurs communications avec les Etats au Conseil des droits de l'homme. Dès septembre 2011, tous les titulaires de mandats concernés présenteront des rapports conjoints sur leurs communications à chaque session du Conseil.

Répartition des communications par types

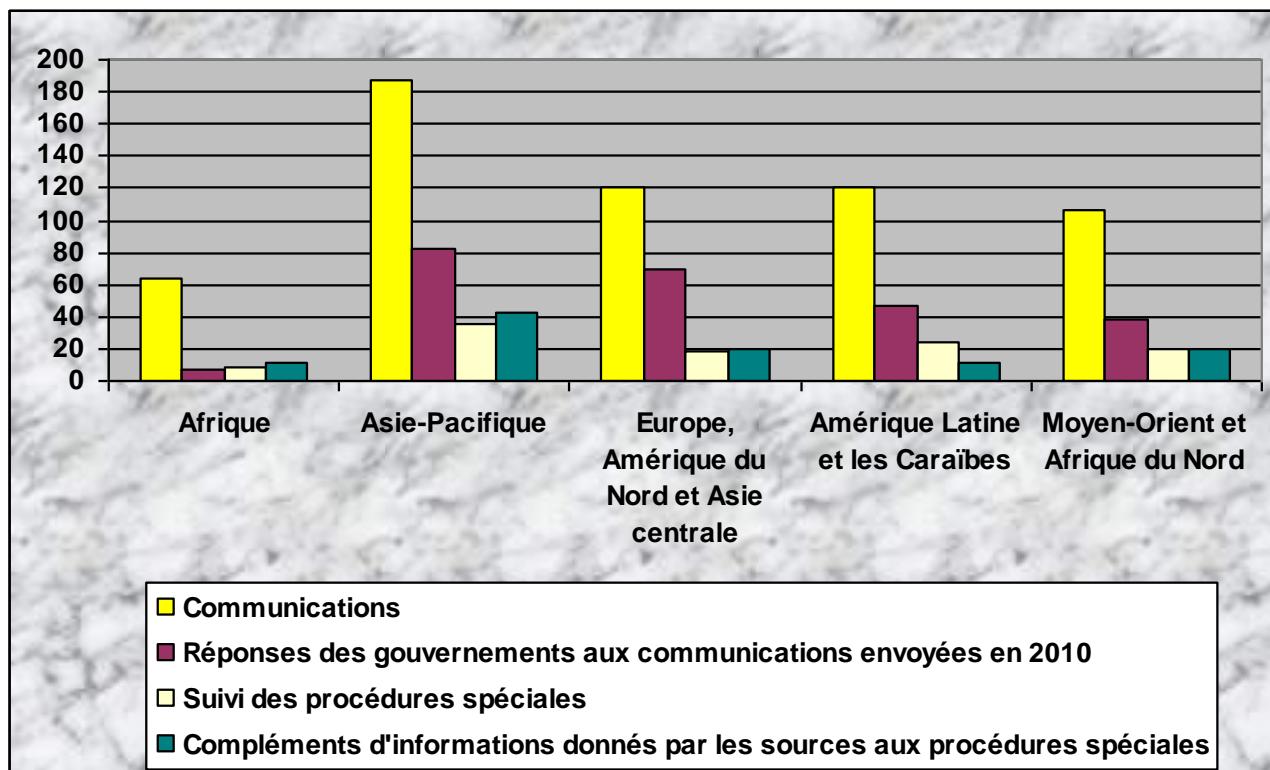


En 2010, 604 communications ont été adressées à 110 Etats. Soixante-six pour cent des communications étaient adressées conjointement par plusieurs titulaires de mandat. Les communications concernaient au moins 1407 personnes, dont 19 pour cent de femmes. Les gouvernements ont répondu à 35 pour cent des communications envoyées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010 et 18 pour cent des communications ont fait l'objet d'un suivi de la part des titulaires de mandat. Le HCDH reçoit régulièrement des bonnes nouvelles, dont il publie quelques exemples dans le Bulletin trimestriel des procédures spéciales. Le "Quick Response Desk" des procédures spéciales du HCDH se charge de coordonner les communications et d'actualiser les bases de données pertinentes.

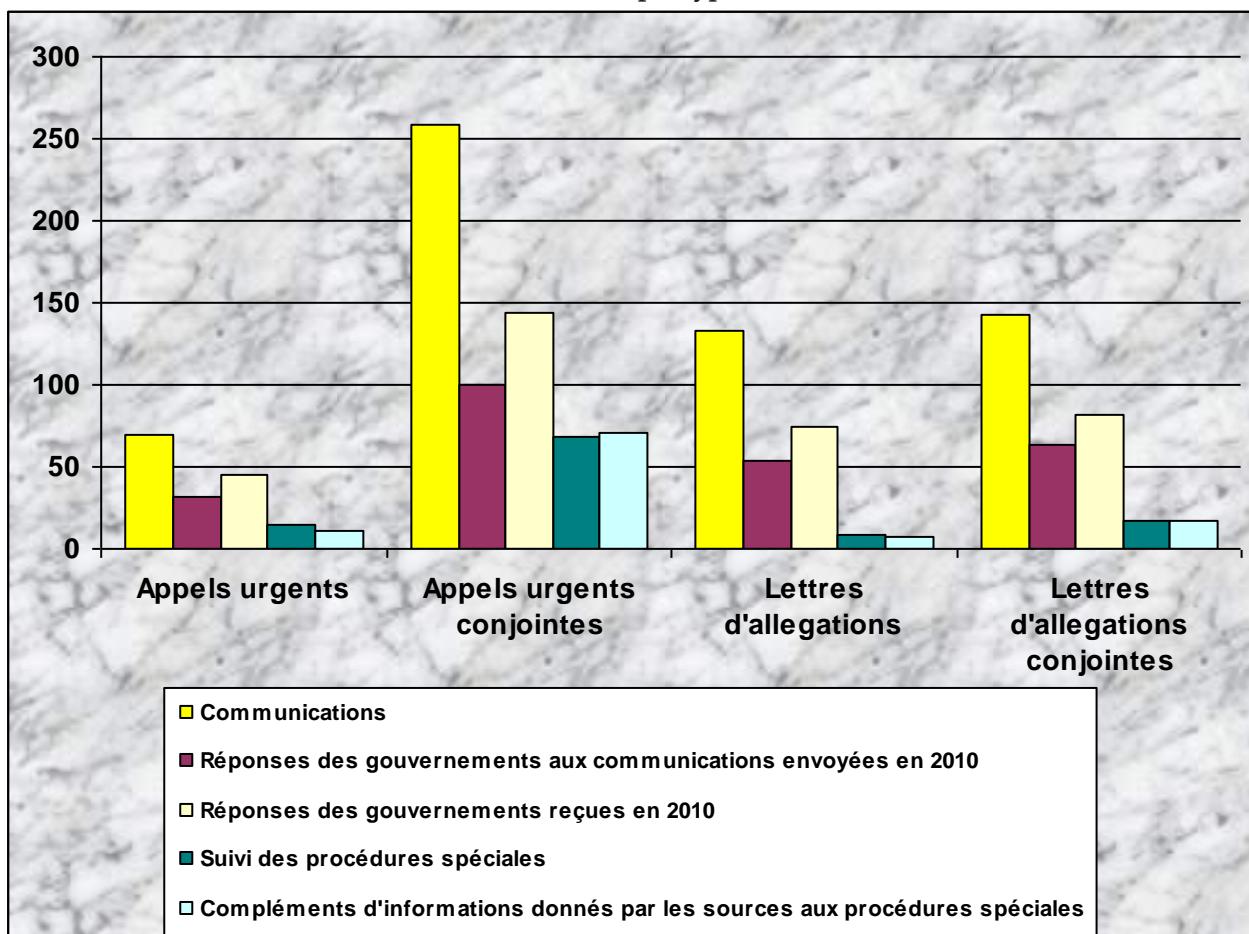
Répartition des communications par sexe



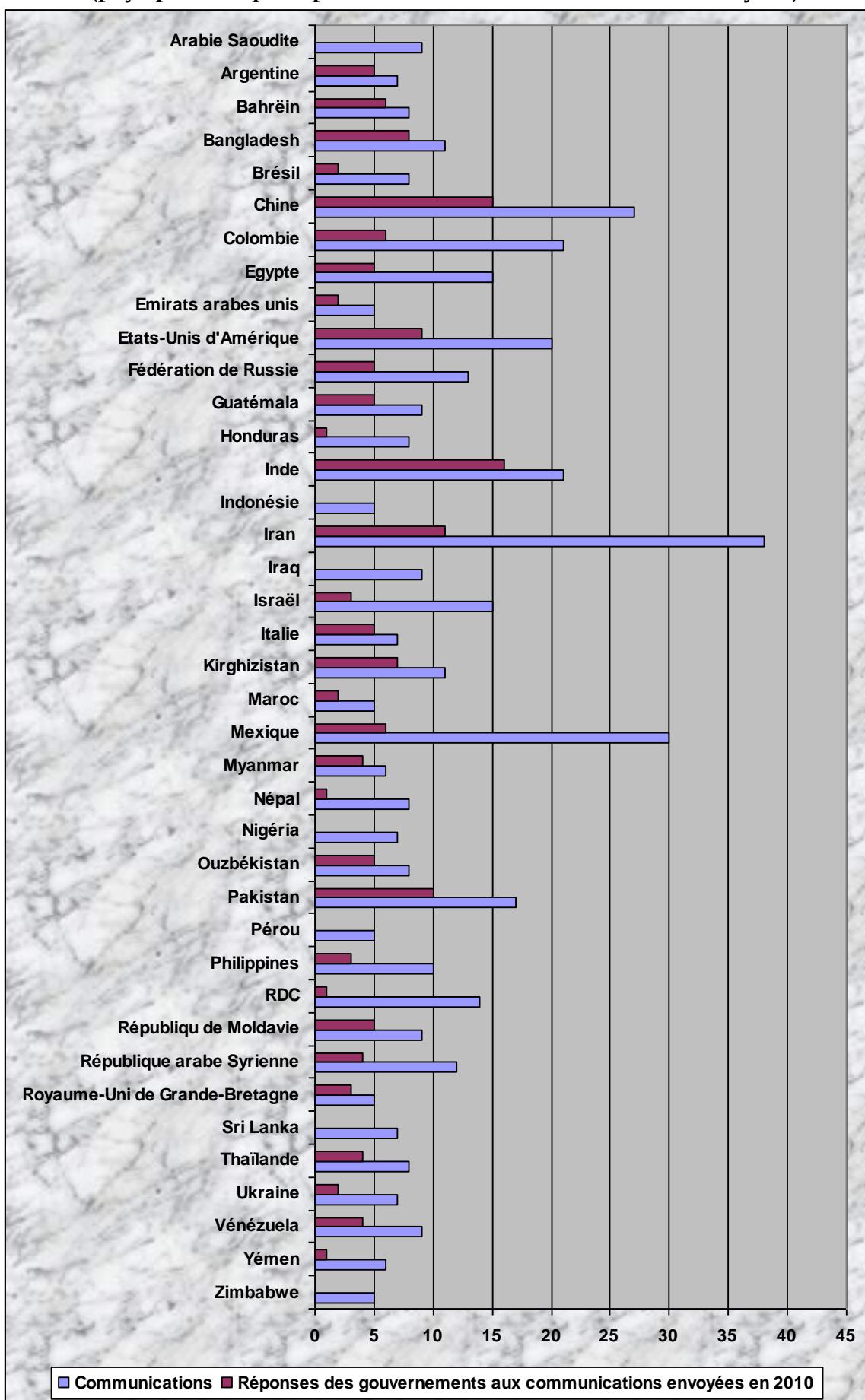
Communications et suivi par région



Communications et suivi par type de communications



**Communications et réponses de gouvernements par pays
(pays pour lesquels plus de 5 communications ont été envoyées)**



VISITES DANS LES PAYS

Les titulaires de mandats effectuent des visites dans les pays pour enquêter sur la situation des droits de l'homme sur le terrain. Les titulaires de mandat adressent une lettre au gouvernement dans laquelle ils lui demandent l'autorisation de visiter le pays. Le nombre des visites dans les pays a nettement augmenté au cours des dernières années, passant de 48 visites dans 38 Etats et territoires en 2006 à 73 dans 51 Etats et territoires en 2009. En 2010, les titulaires de mandats ont effectué 67 visites dans 48 Etats et territoires. Cinquante-huit pour cent de ces visites concernaient des pays qui n'ont pas envoyé d'invitation permanente et les quarante-deux autres pour cent des visites dans des Etats qui ont remis une invitation permanente aux procédures spéciales permanente aux procédures spéciales.



La Ministre irakienne des droits de l'homme et le représentant du Secrétaire général pour les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays, M. Walter Kälin, OHCHR Photo

Au cours de leurs missions, les experts évaluent, sous l'angle de leurs mandats, la situation générale des droits de l'homme dans le pays, ainsi que le cadre institutionnel, juridique, judiciaire, politique et administratif et les conditions réelles. Ils rencontrent les

autorités nationales et locales, dont les membres du système judiciaire et du parlement et, le cas échéant, les membres des institutions nationales des droits de l'homme; les organisations non gouvernementales; les organisations de la société civile et les victimes de violations des droits de l'homme; les représentants des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales, ainsi que les médias lorsqu'ils donnent une conférence de presse à la fin de leur mission. Après leurs visites, les titulaires de mandats présentent un rapport contenant leurs conclusions et recommandations au Conseil des droits de l'homme.

La visite du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste au Pérou (1er-8 septembre 2010) illustre l'effet que les visites des procédures spéciales peuvent avoir sur la protection des droits de l'homme dans un pays. Le premier jour de la visite du rapporteur spécial, le gouvernement péruvien a adopté le décret de loi No 1097 qui, conformément aux pouvoirs conférés par le Congrès, définit les normes et procédures pénitentiaires concernant exclusivement les militaires et policiers faisant l'objet de poursuites pénales ou condamnés pour des délits relevant de violations des droits de l'homme. L'article 6 du décret stipule que les tribunaux peuvent interrompre les poursuites (sobreseimiento) concernant des violations des droits de l'homme lorsque les délais prévus pour l'instruction ont expirés. Le décret de loi No 1097 stipule également que la Convention sur la non applicabilité des limites statutaires aux crimes de guerre et crimes contre l'humanité n'est applicable qu'à partir du 9 novembre 2003. Au cours de sa visite, le Rapporteur spécial s'est dit très préoccupé par le décret. Le 15 septembre 2010, le gouvernement du Pérou a adressé une lettre au Rapporteur spécial par laquelle il l'informait qu'une majorité écrasante du Congrès, 97 voix pour et une voix contre, avait abrogé le décret de loi No 1097 à la demande du gouvernement. Dans sa lettre, le gouvernement déclare explicitement qu'il a tenu compte des préoccupations du Rapporteur spécial, ainsi que des demandes des institutions publiques et de la société civile lorsqu'il a décidé d'abroger le décret.



Vous pouvez consulter les listes alphabétiques des visites effectuées dans les pays par les titulaires de mandats des procédures spéciales depuis 1998 et la liste des pays ayant adressé une invitation permanente à toutes les procédures thématiques sur le site suivant :
<http://www2.ohchr.org/french/bodies/chr/special/visits.htm>

Invitations Permanentes

Le 31 décembre 2010, les 78 pays suivants avaient adressé une invitation permanente aux Procédures spéciales. Dans le contexte de l'examen périodique universel (EPU) d'autres pays ont annoncé leur intention d'envoyer une invitation permanente, leurs confirmations sont attendues en 2011
 (* pays qui ont envoyé leurs invitations permanentes en 2010)

ALBANIE	ESTONIE	LE SALVADOR*	REPUBLIQUE DE
ANDORRE*	FINLANDE	LIECHTENSTEIN	MOLDAVIE*
ARGENTINE	FRANCE	LITHUANIE	ROUMANIE
AUSTRALIE	ALLEMAGNE	LUXEMBOURG	SAN MARINO
AUTRICHE	GÉORGIE*	MALDIVES	SERBIE
ARMENIE	GRECE	MALTE	SIERRA LEONE
BELGIQUE	GHANA	MEXIQUE	SLOVAQUIE
BOLIVIE*	GUINÉE-BISSAU*	MONACO	SLOVENIE
BOSNIE -HERZÉGOVINE*	GUATEMALA	MONGOLIE	AFRIQUE DU SUD
BRESIL	HONDURAS*	MONTENEGRO	ESPAGNE
BULGARIE	HONGRIE	PAYS-BAS	SUEDE
CANADA	ICELANDE	NOUVELLE ZELANDE	SUISSE
CHILI*	IRELANDE	NICARAGUA	ANCIENNE REPUBLIQUE
COLOMBIE	IRAN	NORVEGE	YOUNGOSLAVE DE
COSTA RICA	IRAK*	PARAGUAY	MACEDOINE
CROATIE	ITALIE	PEROU	TURQUIE
CHYPRE	LETTONIE	POLOGNE	UKRAINE
REPUBLIQUE TCHEQUE	JORDANIE	PORTUGAL	ROYAUME-UNI
DANEMARK	KOWEIT*	QATAR*	URUGUAY
EQUATEUR	KAZAKHSTAN	REPUBLIQUE DE COREE	ZAMBIE

Le suivi des recommandations des Procédures Spéciales

Visites de suivi dans les pays: le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires a effectué une visite de suivi au Brésil et en République centrafricaine et le Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences s'est rendu au Salvador pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des recommandations formulées au cours des visites antérieures.

Rapports de suivi: Le Rapporteur spécial sur le logement convenable, le Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction et le Rapporteur spécial sur la torture et autres peines et traitements

cruels, inhumains ou dégradants ont publiés des informations sur le suivi de leurs recommandations sur leurs pages web ou dans les rapports officiels pertinents.

Les représentants du HCDH sur le terrain et les équipes de pays ont collaboré avec les Etats et les titulaires de mandat pour contribuer à la mise en oeuvre des recommandations des procédures spéciales. Le Bureau du HCDH pour l'Asie centrale a fortement soutenu la visite du Rapporteur spécial sur le droit à un logement convenable. Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des peuples autochtones a organisé une vidéoconférence, qui a été diffusée simultanément dans cinq villes du Chili avec le soutien d'ONG et du Bureau régional du Haut-Commissariat aux droits de l'homme pour l'Amérique latine



Pour consulter les compilations annuelles des recommandations des procédures spéciales pour chaque pays, consultez le site :

<http://www2.ohchr.org/french/bodies/chr/special/index.htm>

QUELQUES RECITS SUR LES DROITS DE L'HOMME

Chili: Le 24 septembre 2010, le Rapporteur spécial sur le droits des peuples autochtones a publié un communiqué de presse dans lequel il demande au Chili d'ouvrir un véritable dialogue avec les représentants des prisonniers Mapuche, en grève de la faim depuis 80 jours dans les prisons de Concepción, Temuco, Lebu et Valdivia. Il lui a aussi demandé de réformer la loi contre le terrorisme et la loi sur la justice militaire. Le 1^{er} octobre 2010, le gouvernement du Chili a levé les charges de terrorisme pesant sur les contestataires Mapuche et accepté de leur appliquer les termes du droit pénal ordinaire.

Inde: Le défenseur des droits de l'homme, M. Jiten Yumnam, et sept autres personnes ont été libérés au début de janvier 2010 et toutes les charges qui pesaient contre eux ont été abandonnées. Ils avaient été arrêtés en septembre 2009 lors de manifestations contre l'exécution extrajudiciaire de deux personnes dans l'Etat de Manipur. Le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection de la liberté d'opinion et d'expression, le Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones et le Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ont envoyé un Appel urgent conjoint le 24 septembre 2009.

Iran: Le 13 janvier 2010, la doctoresse Nooshin Ebadi, soeur du prix Nobel de la Paix Shirin Ebadi, a été libérée après 17 jours de détention au secret. Le Groupe de travail sur la détention arbitraire et les Rapporteurs spéciaux sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, sur l'indépendance des juges et des avocats, sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, sur la violence contre les femmes, ses causes et conséquences et sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression ont envoyé un appel urgent conjoint concernant sa détention le 5 janvier 2010. Mme Nasrin Vasiri, journaliste de l'agence de presse ILNA, a été libérée le 21 janvier 2010 après 23 jours de détention. Le Groupe de travail sur la détention arbitraire et les Rapporteurs spéciaux sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, sur l'indépendance des juges et des avocats, sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et le Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes, ses causes et conséquences ont envoyé un appel urgent conjoint le 7 janvier 2010.

Israël: Le 13 janvier 2010, deux éminents défenseurs des droits de l'homme Mohammad Othman et Jamal Juma ont été libérés sans inculpation. Ils ont tous deux jouer un rôle important dans la coordination de plusieurs initiatives concernant les droits des Palestiniens. M. Othman a été arrêté à son retour de Norvège en

septembre 2009 et son collègue a été arrêté à son domicile à la mi-décembre. En prison, ils ont été soumis à des interrogatoires prolongés et empêchés de contacter régulièrement leurs représentants légaux. Le Groupe de travail sur la détention arbitraire et le Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme et le Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats ont envoyé un appel urgent conjoint le 13 novembre 2009 pour M. Othman et le 23 décembre 2009 pour M. Juma.

Myanmar: Le 13 novembre 2010, Daw Aung Sung Suu Kyi a été libérée après 21 ans de résidence surveillée et cela grâce aux pressions internationales considérables de nombreux acteurs, dont les procédures spéciales. Le Groupe de travail sur la détention arbitraire a rendu six avis déclarant sa détention arbitraire.

Oman: Au début janvier 2010, les autorités ont levé les poursuites judiciaires contre M. A'sem Al-Sheedi. Il était accusé de dénoncer la police dans un article sur la corruption dans un journal d'Oman le 7 décembre 2009. Le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression a envoyé un appel urgent le 31 décembre 2009.

République du Congo: Le 30 décembre 2010, la République du Congo adoptait une loi sur les populations autochtones et faisait ainsi un grand pas en avant dans la reconnaissance de leurs droits. Au cours de sa visite au Congo en novembre 2010, le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme des populations autochtones a souligné que cette loi était la première de ce type sur le continent africain. C'est un grand exemple de bonnes pratiques régionales pour la reconnaissance et la protection des droits des populations autochtones. La visite du Rapporteur spécial dans le pays a été essentielle pour les dernières étapes du processus d'adoption de la loi.

République de Corée: A la fin de sa visite dans le pays, en mai 2010, le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression a recommandé la suppression de l'article 47(1) de la loi cadre sur les télécommunications, qui stipule que "toute personne ayant utilisé les réseaux et installations de télécommunications pour diffuser de fausses communications dans le but de nuire à l'intérêt public serait possible d'un maximum de cinq années d'emprisonnement ou d'une amende allant jusqu'à 50 millions de wons". Le Rapporteur spécial estimait que les notions "fausses communications" et "d'intérêt public" n'étaient pas clairement définies et pouvaient donc conduire à des limitations abusives de l'exercice du droit à la liberté d'expression. Le 28 décembre 2010, la Cour constitutionnelle a décrété la clause anticonstitutionnelle

Procédures spéciales des Nations Unies – Quelques faits et chiffres marquants en 2010

en raison du flou entourant les termes "intérêt public" et "fausses communications" et a déclaré cette disposition nulle. Le Rapporteur spécial s'est également dit préoccupé par le cas de M. Park Dae-sung, un blogueur connu sous le nom de "Minerva", qui a été arrêté le 10 janvier 2009 pour atteinte à la loi lorsqu'il a posté des articles sur Internet dans lesquels il annonçait la crise économique et critiquait la politique économique du gouvernement. Il a été accusé de "poster des informations frauduleuses sur Internet et de nuire au bien-être public en influençant les marchés des devises du pays". Le 24 avril 2009 M. Park était acquitté, mais le procureur général avait fait appel. Cependant, le 30 décembre 2010, suite à la décision de la cour constitutionnelle, le bureau du procureur a retiré l'appel contre M. Park.

Fédération de Russie: Le 31 mars 2010, le procureur général a abandonné les poursuites contre un défenseur des droits de l'homme, Mme Anastasia Denisova, car il a reconnu des incohérences graves dans l'instruction et les preuves recueillies contre elle. Mme Denisova, membre de plusieurs ONG pour la défense des droits de l'homme et d'une organisation de jeunes a été convoquée par le département de la police de Krasnodar le 12 janvier 2010. La police lui a annoncé qu'elle faisait l'objet de poursuites pénales depuis décembre 2009 pour détention de logiciels informatiques non brevetés, saisis à son domicile lors d'une perquisition policière deux mois auparavant. Avant cet incident elle avait été harcelée par des douaniers. Le Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Mme Margaret Sekaggya, a envoyé un appel urgent le 22 octobre 2009 et un nouvel appel le 15 janvier 2010.

Sri Lanka: Un journaliste tamoul, chroniqueur et éditorialiste, qui avait été condamné à 20 ans de prison parce qu'il "soutenait le terrorisme et incitait à la destruction des communautés" en août 2009 a été gracié par le Président. En janvier 2010, M. Tissainayagam a été libéré sous caution en attendant son procès en appel. C'était le premier journaliste condamné au titre de la loi pour la prévention du terrorisme en raison de ses articles critiquant les tactiques utilisées par le gouvernement pour attaquer les Tigres tamous. Suite à l'arrestation de M. Tissainayagam et de plusieurs autres journalistes, le Groupe de travail sur la détention arbitraire et les Rapporteurs spéciaux sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, sur l'indépendance des juges et des avocats, ainsi que le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte contre le terrorisme ont envoyé un appel urgent conjoint le 14 mars 2008. Les mêmes titulaires de mandat et le Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ont envoyé une nouvelle lettre d'allégation conjointe le 9 septembre 2009.

Etats-Unis d'Amérique: Le 17 décembre 2010, le Rapporteur spécial sur les droits des populations autochtones, M. James Anaya, a publié un communiqué de presse dans lequel il se félicite de l'annonce faite par le Président Obama qui indique que les Etats-Unis soutiennent la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Les Etats-Unis faisaient partie des quatre pays qui avaient voté contre l'adoption de la Déclaration. Les autres, l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande ont changé de position et appuient officiellement la Déclaration. M. Anaya a déclaré qu'il se réjouissait de voir les Etats-Unis prendre des initiatives pour appliquer les normes inscrites dans la Déclaration et s'est déclaré disposé à y collaborer en coordination avec les mécanismes des Nations Unies.

Vanuatu: Le 12 mai 2010, le Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, M. Manfred Nowak, a assisté à une réunion de haut niveau sur la prévention de la torture, organisée par le ministère de la justice de Vanuatu et le Bureau régional du HCDH pour le Pacifique, à Port Villa. Au cours de la réunion, le ministre de la justice et des affaires sociales de Vanuatu a annoncé que son pays ratifierait la Convention sur la torture avant la fin de 2010. En novembre 2010, le Parlement de Vanuatu a adopté le projet de loi sur la ratification de la Convention ; le texte doit maintenant être signé par le Président avant d'entrer en vigueur. Vanuatu sera la première île du Pacifique à ratifier la Convention.

International: Le 23 décembre 2010, le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires s'est félicité de l'entrée en vigueur de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Le Groupe de travail prie instamment les Etats de prendre toutes les mesures possibles pour prévenir et éliminer cette pratique honteuse des disparitions forcées et de poursuivre en justice tous ceux qui seraient responsables de tels délits ; de s'abstenir de tout acte d'intimidation ou de représailles contre les personnes qui contribuent à la suppression de cette pratique ; de prendre des mesures efficaces pour garantir le droit à la vérité, à la justice et à la réparation. Il a également noté que c'est le premier traité qui prévoit le droit pour une personne de ne pas être l'objet d'une disparition forcée. Il stipule que toute personne confrontée à une disparition forcée a le droit de connaître la vérité sur les circonstances de l'infraction, les progrès et les résultats de l'enquête et le sort de la personne disparue. Les Etats qui ratifient la Convention s'engagent à enquêter pour localiser la personne disparue, à poursuivre les responsables et à donner réparation aux survivants et à leurs familles. Le Groupe de travail a soutenu activement l'entrée en vigueur de la convention et la mise en place d'un Comité des Nations Unies des disparitions forcées, qui complétera et renforcera les travaux du Groupe de travail et de la société civile, dont les familles des disparus, en vue de lutter contre les disparitions forcées.

RAPPORTS

Les procédures spéciales font rapport de leurs activités aux organismes des Nations Unies, notamment au Conseil des droits de l'homme et à l'Assemblée générale. Les recommandations faites dans les rapports sont susceptibles d'inclure les suggestions des titulaires des mandats concernant les directions à prendre pour l'amélioration de leurs capacités à remplir leurs mandats.



Représentant spécial du Secrétaire Général chargé de la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises, M. John Ruggie. UN-Photo Jean-Marc Ferre

En 2010, les titulaires de mandat des procédures spéciales ont présenté 156 rapports aux treizième, quatorzième et quinzième sessions du Conseil des droits de l'homme et 26 rapports à la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale. Quelques rapports ont été présentés à d'autres organismes, notamment celui du Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes, qui a été présenté oralement à la Commission sur le statut de la femme. Il y avait 58 rapports sur les visites dans les pays. Les rapports annuels donnent une vue d'ensemble des travaux des titulaires de mandats et mettent l'accent sur des questions particulières relevant des droits de l'homme, ou sur les concepts ou l'évolution de la loi que les titulaires de mandat souhaitent relever.



Pour consulter les rapports antérieurs des procédures spéciales, consultez le site Internet du HCDH :

<http://www2.ohchr.org/english/bodies/chr/special/annual.htm>

Les rapports de l'Assemblée générale sont disponibles:

http://www2.ohchr.org/english/bodies/chr/special/G_A-reports.htm

RAPPORTS PRÉSENTES AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Titre du document	Cote	Langues
13ème Session		
Rapport du Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que le droit à la non-discrimination à cet égard - Raquel Rolnik	A/HRC/13/20	E F R S C A
Additif - Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/13/20/Add.1	EFS seulement
Additif - Suivi des recommandations aux pays - Brésil, Colombie, Kenya	A/HRC/13/20/Add.2	E seulement
Additif - Mission aux Maldives	A/HRC/13/20/Add.3	E F R S C A
Additif - Mission aux Etats-Unis d'Amérique	A/HRC/13/20/Add.4	E F R S C A
Rapport du Représentant du Secrétaire général pour les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays - Walter Kälin	A/HRC/13/21	E F R S C A
Additif - Visite de suivi à la mission de 2005 en République de Serbie et au Monténégro	A/HRC/13/21/Add.1	E F R S C A
Additif - Mission en Somalie	A/HRC/13/21/Add.2	E F R S C A
Additif - Suivi du rapport sur la mission en Géorgie	A/HRC/13/21/Add.3	E F R S C A
Additif - Cadre de solutions durables pour les personnes déplacées dans leur propre pays	A/HRC/13/21/Add.4	E R S C A
Additif - Mission au Tchad	A/HRC/13/21/Add.5	E F R S C A
Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme - Margaret Sekagya	A/HRC/13/22	E F R S C A

RAPPORTS PRESENTES AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME		
Titre du document	Cote	Langues
Additif - Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/13/22/Add.1	EFS
Rectificatif	A/HRC/13/22/Add.1/Corr.1	EFS
Additif - Mission en République démocratique du Congo	A/HRC/13/22/Add.2	E F R S C A
Additif - Mission en Colombie	A/HRC/13/22/Add.3	E F R S C A
Additif - Réponses au questionnaire sur la sécurité et la protection des défenseurs des droits de l'homme	A/HRC/13/22/Add.4	E F R S seulement E
Rapport de l'Expert indépendant sur les questions relatives aux minorités - Gay McDougall	A/HRC/13/23	E F R S C A
Additif - Mission au Kazakhstan	A/HRC/13/23/Add.1	E F R S C A
Additif - Mission au Canada	A/HRC/13/23/Add.2	E F R S C A
Recommandations de la deuxième session du Forum sur les questions relatives aux minorités et la participation effective à la vie économique - Mme Barbara Lee et Mme Gay J. McDougall	A/HRC/13/25	E R S C A
Rapport du Groupe de travail sur la détention arbitraire	A/HRC/13/30	E F R S C A
Additif - Avis adoptés par le GT sur la détention arbitraire	A/HRC/13/30/Add.1	EFS R C A
Additif - Mission à Malte	A/HRC/13/30/Add.2	E F R S C A
Additif - Mission au Sénégal	A/HRC/13/30/Add.3	E F R S C A
Rapport du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires	A/HRC/13/31	E F R S C A
Rectificatif	A/HRC/13/31/Corr.1	E seulement
Additif: Mission au Maroc	A/HRC/13/31/Add.1	E F R S C A
Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation - Olivier de Schutter	A/HRC/13/33	E F R S C A
Additif - Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/13/33/Add.1	EFS seulement
Additif - Acquisitions et locations de terres à grande échelle : ensemble de principes minimaux et de mesures pour relever le défi au regard des droits de l'homme	A/HRC/13/33/Add.2	E F R S C A
Additif - Mission au Bénin	A/HRC/13/33/Add.3	E F R S C A
Additif - Mission au Guatemala	A/HRC/13/33/Add.4	E F R S C A
Additif - Mission au Nicaragua	A/HRC/13/33/Add.5	E F R S C A
Additif - Mission au Brésil	A/HRC/13/33/Add.6	E F R S C A
Rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste - Martin Scheinin	A/HRC/13/37	E F R S C A
Additif - Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/13/37/Add.1	EFS seulement
Additif - Mission en Egypte	A/HRC/13/37/Add.2	E F S R C A
Rapport du Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradant - Manfred Nowak	A/HRC/13/39	E F S R C A
Additif - Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/13/39/Add.1	EFS seulement
Additif - Mission en Uruguay	A/HRC/13/39/Add.2	E F R S C A
Additif - Mission au Kazakhstan	A/HRC/13/39/Add.3	E F R S C A
Additif - Mission en Guinée équatoriale	A/HRC/13/39/Add.4	E F R S C A
Additif - Etude sur le phénomène de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants dans le monde, y compris une évaluation des conditions de détention	A/HRC/13/39/Add.5	E seulement

RAPPORTS PRESENTES AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME		
Titre du document	Cote	Langues
Additif - Suivi des recommandations	A/HRC/13/39/Add.6	EFS seulement
Rapport du Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction - Asma Jahangir	A/HRC/13/40	E F R S C A
Additif - Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/13/40/Add.1	EFS seulement
Additif - Mission dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine	A/HRC/13/40/Add.2	E F R S C A
Additif - Mission en République serbe - y compris une visite au Kosovo	A/HRC/13/40/Add.3	E F R S C A
Additif - Mission en République démocratique populaire lao	A/HRC/13/40/Add.4	E F R S C A
Etude conjointe sur les détentions secrètes du Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste ; du Groupe de travail sur la détention arbitraire et du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires	A/HRC/13/42	E F R S C A
Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République démocratique de Corée - Vtit Muntarbhorn	A/HRC/13/47	E F R S C A
Rapport sur l'avancement des travaux du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar - Tomás Ojea Quintana	A/HRC/13/48	E F R S C A
Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires de Palestine occupés depuis 1967 -Richard Falk	A/HRC/13/53/Rev.1	E F R S A C
Rapport du Groupe de travail sur les personnes d'ascendance africaine	A/HRC/13/59	E F R S C A
Deuxième rapport conjoint des sept experts des Nations Unies sur la situation en République démocratique du Congo	A/HRC/13/63	E F R S C A
Rapport de l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Somalie - Shamsul Bari	A/HRC/13/65	E F R S C A
Rapport du Secrétaire général contenant les conclusions et les recommandations des procédures spéciales	A/HRC/13/74	E F R S C A
14ème Session		
Rapport de la 9ième session du Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine	A/HRC/14/18	E F R S C A
Rapport du Secrétaire général sur la coopération avec les Nations Unies, ses représentants et ses mécanismes dans le domaine des droits de l'homme	A/HRC/14/19	E F R S C A
Rapport du Rapporteur spécial sur droit à la santé - Anand Grover	A/HRC/14/20	E F R S C A
Additif - Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/14/20/Add.1	EFS seulement
Additif - Communications aux gouvernements et réponses - Rectificatif	A/HRC/14/20/Add.1/Corr.1	EFS seulement
Additif - Mission en Inde	A/HRC/14/20/Add.2	E F R S C A
Additif - Mission en Pologne	A/HRC/14/20/Add.3	E F R S C A
Additif - Mission en Australie	A/HRC/14/20/Add.4	E F R S C A
Rapport de l'Expert indépendant chargé d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des Etats sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, particulièrement des droits économiques, sociaux et culturels - Cephas Lumina	A/HRC/14/21	E F R S C A
Additif - Mission en Norvège et en Equateur	A/HRC/14/21/Add.1	E F R S C A

RAPPORTS PRESENTES AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME		
Titre du document	Cote	Langues
Rapport du Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences -Rashida Manjoo	A/HRC/14/22	E F R S C A
Additif - Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/14/22/Add.1	E F S
Additif - Mission au Kyrgyzstan	A/HRC/14/22/Add.2	E F R S C A
Rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression - Frank La Rue	A/HRC/14/23	E F R S C A
Additif - Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/14/23/Add.1	E F S seulement
Additif - Déclaration commune marquant dix années de collaboration : les 10 principaux obstacles à la liberté d'expression à surmonter au cours de la prochaine décennie	A/HRC/14/23/Add.2	E F R S C A
Rapport du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires- Philip Alston	A/HRC/14/24	E F R S C A
Additif - Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/14/24/Add.1	E F S seulement
Additif - Mission en Colombie	A/HRC/14/24/Add.2	E F R S C A
Additif - Mission en République démocratique du Congo	A/HRC/14/24/Add.3	E F R S C A
Additif - Suivi des recommandations adressées aux Etats- Brésil	A/HRC/14/24/Add.4	E F R S C A
Additif - Suivi du rapport de la mission en République centrafricaine	A/HRC/14/24/Add.5	E F R S C A
Additif - Etude sur les assassinats ciblés	A/HRC/14/24/Add.6	E seulement
Additif - Violences et assassinats liés aux élections	A/HRC/14/24/Add.7	E F R S C A
Additif - Etude sur les mécanismes de surveillance de la police	A/HRC/14/24/Add.8	E seulement
Note préliminaire sur la mission en Albanie	A/HRC/14/24/Add.9	E seulement
Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation - Vernor Muñoz - Le droit à l'éducation des migrants, de réfugiés et des demandeurs d'asile	A/HRC/14/25	E F R S C A
Rectificatif	A/HRC/14/25/Corr.1	E seulement
Additif - Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/14/25/Add.1	E F S seulement
Additif - Mission au Paraguay	A/HRC/14/25/Add.2	E F R S C A
Additif - Mission en Mongolie	A/HRC/14/25/Add.3	E F R S C A
Additif - Mission au Mexique	A/HRC/14/25/Add.4	E F S A C R
Rapport du Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des magistrats - Gabriela Knaul	A/HRC/14/26	E F S A C R
Additif - Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/14/26/Add.1	E F S seulement
Additif - Mission en Colombie	A/HRC/14/26/Add.2	S C R
Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises - Entreprises et droits de l'homme : nouvelles mesures pour la mise en œuvre du cadre de référence "protéger, respecter et réparer"	A/HRC/14/27	E F A C R
Rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants - Jorge Bustamante	A/HRC/14/30	E F S A C R
Additif - Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/14/30/Add.1	E F S seulement

RAPPORTS PRESENTES AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME		
Titre du document	Cote	Langues
Additif - Mission en Roumanie	A/HRC/14/30/Add.2	EFRSCA
Additif - Mission au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	A/HRC/14/30/Add.3	EFRSCA
Rapport de l'Expert indépendant sur la question des droits de l'homme et de l'extrême pauvreté -Magdalena Sepúlveda Carmona	A/HRC/14/31	EFSACR
Additif - Mission en Zambie	A/HRC/14/31/Add.1	EFRSCA
Rapport du Rapporteur spécial sur les droits fondamentaux des victimes de la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants - Joy Ngozi Ezeilo	A/HRC/14/32	EFSAR
Additif - Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/14/32/Add.1	E seulement
Additif - Mission au Belarus	A/HRC/14/32/Add.2	EFRSCA
Additif - Mission en Pologne	A/HRC/14/32/Add.3	EFSACR
Additif - Mission au Japon	A/HRC/14/32/Add.4	EFRSCA
Additif - Note préliminaire sur la mission en Egypte	A/HRC/14/32/Add.5	EA
Rapport de l'Expert indépendant dans le domaine des droits culturels - Mme Farida Shaheed	A/HRC/14/36	EFRSCA
Rapport de l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Soudan - Mohammed Chande Othman	A/HRC/14/41	EFSACR
Rectificatif	A/HRC/14/41/Corr.1	ER
Additif - Progrès accomplis dans la mise en oeuvre des recommandations formulées à l'intention du Gouvernement soudanais par le Groupe d'experts mandaté par la résolution 4/8 du conseil des droits de l'homme, présentés en application des résolutions 6/34, 6/35, 7/16 et 11/10 du Conseil	A/HRC/14/41/Add.1	EFSRCA
Rapport du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée - Githu Muigai	A/HRC/14/43	EFRSCA
Additif - Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/14/43/Add.1	ES seulement
Additif - Mission en Allemagne	A/HRC/14/43/Add.2	EFRSCA
Additif - Mission aux Emirats arabes unis	A/HRC/14/43/Add.3	EFRSCA
Rapport de l'Expert indépendant chargé d'examiner les droits de l'homme en Haïti - Michel Forst	A/HRC/14/44	EFSAR
Additif - Rapport sur sa mission en Haïti	A/HRC/14/44/Add.1	EFSACR
Recueil de bonnes pratiques dans les cadres légaux et institutionnels et de mesures destinées à veiller à ce que les agences de renseignements habilitées respectent les droits de l'homme dans le cadre de la lutte antiterroriste - Rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste - Martin Scheinin	A/HRC/14/46	ESACR
Additif - Réponses écrites des gouvernements au questionnaire du haut-Commissariat aux droits de l'homme sur les bonnes pratiques relatives aux cadres légaux et institutionnels et au mesures visant à s'assurer que les agences de renseignements habilitées respectent les droits de l'homme dans le cadre de la lutte antiterroriste, recueillies par le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste - Martin Scheinin	A/HRC/14/46/Add.1	AEFRS seulement

RAPPORTS PRESENTES AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME		
Titre du document	Cote	Langues
Rapport du Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine - Visite aux États-Unis d'Amérique	A/HRC/15/18	EFSACR
Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences, Gulnara Shahinian	A/HRC/15/20	EFRSCA
Additif - Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/15/20/Add.1	EF seulement
Additif - Mission en Mauritanie	A/HRC/15/20/Add.2	EFC
Additif - Mission en Equateur	A/HRC/15/20/Add.3	EFSRCA
Additif - Mission au Brésil	A/HRC/15/20/Add.4	EC
Rapport du Rapporteur spécial sur les conséquences néfastes des mouvements et des versements des produits et déchets toxiques et nocifs pour la jouissance des droits de l'homme, M. Okechukwu Ibeantu	A/HRC/15/22	EFSRCA
Additif - Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/15/22/Add.1	E/F/S seulement
Additif - Mission au Kyrgyzstan	A/HRC/15/22/Add.2	EFSRCA
Additif - Mission en Inde	A/HRC/15/22/Add.3	EFRC
Rapport du Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes	A/HRC/15/25	ESRCA
Additif - Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/15/25/Add.1	E/F/S seulement
Additif - Mission en Afghanistan	A/HRC/15/25/Add.2	EFSRCA
Additif - Mission aux États-Unis d'Amérique	A/HRC/15/25/Add.3	EFSRCA
Additif - Consultation régionale pour l'Asie et le Pacifique sur les activités des sociétés militaires et de sécurité privées: réglementation et surveillance (26 et 27 octobre 2009)	A/HRC/15/25/Add.4	EFSRCA
Additif - Consultation régionale pour l'Afrique sur les activités des sociétés militaires et de sécurité privées: réglementation et surveillance (3 et 4 mars 2010)	A/HRC/15/25/Add.5	EFSRCA
Additif - Consultation régionale à l'intention du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États sur les activités des mercenaires et des sociétés militaires et de sécurité privées: régulation et surveillance (14 avril 2010)	A/HRC/15/25/Add.6	EFSRCA
Rapport de l'experte indépendante, Catarina de Albuquerque, chargée d'examiner la question des obligations en rapport avec les droits de l'homme qui concernent l'accès à l'eau potable et à l'assainissement	A/HRC/15/31	EFSRCA
Additif - Rapport intérimaire sur les bonnes pratiques	A/HRC/15/31/Add.1	EFSRCA
Additif - Note préliminaire sur la mission en Slovénie	A/HRC/15/31/Add.2	E
Additif - Mission en Egypte	A/HRC/15/31/Add.3	EFSRCA
Additif - Mission en Egypte- Rectificatif	A/HRC/15/31/Add.3/Corr.1	E seulement
Rapport de l'Expert indépendant sur les droits de l'homme et la solidarité internationale, Rudi Muhammad Rizki	A/HRC/15/32	EFSRCA
Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones, M. James Anaya	A/HRC/15/37	EFSRCA

RAPPORTS PRESENTES AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME		
Titre du document	Cote	Langues
Additif - Communications aux gouvernements et réponses	A/HRC/15/37/Add.1	EFS seulement
Additif - La situation des populations autochtones au Botswana	A/HRC/15/37/Add.2	EFSRCA
Additif - La situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones en Colombie: suivi des recommandations formulées par le Rapporteur spécial précédent	A/HRC/15/37/Add.3	EFSRCA
Additif - La situation des populations autochtones en Australie	A/HRC/15/37/Add.4	EFSRCA
Additif - La situation des populations autochtones en Russie	A/HRC/15/37/Add.5	EFSRCA
Additif - La situation des droits de l'homme du Peuple Sami dans les pays nordiques (Note préliminaire)	A/HRC/15/37/Add.6	E seulement
Additif - Observations concernant les progrès réalisés et les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre des garanties de la Constitution politique de l'Équateur relatives aux droits des peuples autochtones	A/HRC/15/37/Add.7	EFSACR
Additif - Note préliminaire sur la mission au Guatemala	A/HRC/15/37/Add.8	ES
Additif - Note préliminaire sur la mission en Nouvelle-Zélande	A/HRC/15/37/Add.9	E
Rapport de l'Expert indépendante sur la question des droits de l'homme et de l'extrême pauvreté	A/HRC/15/41	EC
Rapport de la dix-septième réunion des rapporteurs et représentants spéciaux, experts indépendants et présidents des groupes de travail des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme (Genève, 28 juin-2 juillet 2010)	A/HRC/15/44	EFSRCA
Rapport du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée sur l'application des résolutions 63/162 et 64/147 de l'Assemblée générale	A/HRC/15/45	EFSRCA
Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Cambodge - Surya P. Subedi	A/HRC/15/46	EFSC
Rapport de l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Somalie - Shamsul Bari	A/HRC/15/48	EFSCR
Rapport du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, sur les manifestations de la diffamation des religions et en particulier sur les incidences graves et persistantes de l'islamophobie sur la jouissance de tous les droits des fidèles, Githu Muigai	A/HRC/15/53	EFSRCA
Rectificatif	A/HRC/15/53/Corr.1	F seulement
Rapport conjoint de l'experte indépendante chargée d'examiner la question des obligations en rapport avec les droits de l'homme qui concernent l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et de l'Expert indépendante sur la question des droits de l'homme et de l'extrême pauvreté - Mission au Bangladesh	A/HRC/15/55	E seulement
Mise à jour du rapport de l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Soudan, Mr. Mohammed Chande Othman (A/HRC/14/41/Add.1)	A/HRC/15/57	EFRSC
Rapport de l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Soudan, Mr. Mohammed Chande Othman	A/HRC/15/CRP.1	E seulement

RAPPORTS PRESENTES A LA 65EME SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE - 2010		
Titre du document	Cote	Langues
Rapport intermédiaire du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation, Kishore Singh	A/65/162	EFSACR
Rapport intermédiaire du Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction, Asma Jahangir	A/65/207	EFSACR
Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les droits fondamentaux des victimes de la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants, Najat Maalla M'jid	A/65/221	EFSACR
Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Margaret Sekaggya	A/65/2	EFSACR
Rapport de l'experte indépendante chargée d'examiner la question des obligations en rapport avec les droits de l'homme qui concernent l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, Catarina de Albuquerque	A/65/254	EFSACR
Rapport du Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, Anand Grover	A/65/255	EFSACR
Rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste, Martin Scheinin	A/65/258	EFSACR
Rapport de l'Experte indépendante sur la question des droits de l'homme et de l'extrême pauvreté, Magdalena Sepúlveda Carmona	A/65/259	EFSACR
Rapport d'avancement de l'Expert indépendant sur les effets des politiques d'ajustement structurel et de la dette extérieure sur la jouissance effective de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels, Cephas Lumina	A/65/260	EFSACR
Rectificatif	A/65/260/Corr.1	EFSAR
Rapport du Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que le droit à la non-discrimination à cet égard, Raquel Rolnik	A/65/261	EFSACR
Rapport du Rapporteur Spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones, James Anaya	A/65/264	EFSACR
Rapport intermédiaire du Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, Manfred Nowak	A/65/273	EFSACR
Rapport intérimaire de la Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats, Gabriela Knaul	A/65/274	EFSACR
Rapport intermédiaire du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter	A/65/281	EFSACR
Rapport du Représentant du Secrétaire général pour les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays, Walter Kälin	A/65/282	EFSACR
Rectificatif	A/65/282/Corr.1	EFSACR
Rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, Frank La Rue	A/65/284	EFSACR
Rapport de l'experte indépendante sur les questions relatives aux minorités, la Promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques, Gay McDougall	A/65/287	EFSACR
Rapport intermédiaire soumis par la Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants, Joy Ezeilo	A/65/288	EFSACR
Rapport intermédiaire du Rapport du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, Githu Muigai	A/65/295	EFSACR

RAPPORTS PRESENTES A LA 65EME SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE - 2010

Titre du document	Cote	Langues
Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises, John Ruggie	A/65/310	E F S A C R
Rapport du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Philip Alston	A/65/321	E F S A C R
Rapport du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée sur l'application de la résolution 64/147 de l'Assemblée générale	A/65/323	E F S A C R
Rapport du Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes	A/65/325	E F S A C R
Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, Richard Falk	A/65/331	E F S A C R
Rapport du Rapporteur spécial sur la Situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée, Marzuki Darusman	A/65/364	E F S A C R
Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar, Tomás Ojea Quintana	A/65/368	E F S A C R

DECLARATIONS PUBLIQUES / ARTICLES DE PRESSE

Dans certaines circonstances, y compris dans les situations très inquiétantes ou lorsqu'un gouvernement néglige à plusieurs reprises de répondre concrètement aux communications, les procédures spéciales peuvent faire des déclarations publiques ou organiser des conférences de presse, soit à titre individuel ou conjointement avec d'autres titulaires de mandats.

En 2010, les procédures spéciales ont publié 232 communiqués de presse et déclarations publiques, dont 24 préparés par deux ou plusieurs titulaires de mandats.

Les communiqués de presse figurant ci-après peuvent être consultés in extenso en cliquant sur le lien correspondant.



Mme Gulnara Shahinian, Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines d'esclavage, ses causes et ses conséquences s'adressant au Conseil des droits de l'homme en septembre 2010 à Genève

UN Photo /Jean-Marc Ferre

Déclarations publiques / communiqués de presse publiés par les procédures spéciales en 2010

[31 December 2010 CÔTE D'IVOIRE: UN EXPERTS DEEPLY CONCERNED WITH GROSS HUMAN RIGHTS VIOLATIONS WHICH MAY AMOUNT TO CRIMES AGAINST HUMANITY](#)

[23 December 2010 "FROM FOOD SECURITY TO THE RIGHT TO FOOD" - UN EXPERT HIGHLIGHTS CHINA'S NEXT STEPS](#)

[23 December 2010 NEW CONVENTION ON ENFORCED DISAPPEARANCE ENTERS INTO FORCE, BUT MUCH REMAINS TO BE DONE, WARNS UN EXPERT BODY](#)

[22 December 2010 ROMANIA: COMMITMENT TO PROTECT CHILDREN AND ADULTS FROM ECONOMIC EXPLOITATION, BUT MORE NEEDS TO BE DONE - UN EXPERT ON SLAVERY](#)

[17 December 2010 MIGRANTS: GROWING CRIMINALIZATION, INTOLERANCE, XENOPHOBIA AND RACISM MARK KEY ANNIVERSARY](#)

[17 December 2010 UN EXPERT ON HUMAN RIGHTS IN SUDAN CALLS FOR RELEASE OF DETAINED JOURNALISTS AND HUMAN RIGHTS ACTIVISTS](#)

[14 December 2010 UN EXPERT URGES GOVERNMENT OF MYANMAR TO RELEASE OVER 2,200 REMAINING PRISONERS OF CONSCIENCE](#)

[13 December 2010 DEEP CONCERN OVER CRACKDOWN ON HUMAN RIGHTS DEFENDERS SINCE LIU XIAOBO WAS AWARDED THE NOBEL PEACE PRIZE](#)

[13 December 2010 UN SPECIAL RAPPORTEUR ON RIGHT TO FOOD MAKES FIRST VISIT TO CHINA](#)

[13 December 2010 A MESSAGE ON MINORITY ISSUES FOR THE CORPORATE WORLD AND INTERNATIONAL FINANCIAL INSTITUTIONS](#)

[10 December 2010 MOZAMBIQUE: EFFORTS TO ENSURE JUSTICE FOR ALL THROUGH AN INDEPENDENT JUDICIARY SHOULD BE REDOUBLED, SAYS UN EXPERT](#)

[10 December 2010 VIOLENCE AGAINST WOMEN: UN EXPERT ENDS VISIT TO ZAMBIA](#)

[10 December 2010 EU-INDIA DRAFT FREE TRADE AGREEMENT: GENERIC MEDICATIONS UNDER THREAT, SAYS UN HEALTH EXPERT](#)

[10 December 2010 UN EXPERT ON CONTEMPORARY FORMS OF SLAVERY TO VISIT ROMANIA](#)

[9 December 2010 VOICES AGAINST DISCRIMINATION MUST NOT BE SILENCED, UN EXPERTS WARN](#)

[6 December 2010 "TACKLING VIOLENCE AGAINST WOMEN WOULD ADDRESS THE GENDER DIMENSIONS OF THE DEVELOPMENT GOALS," SAYS UN EXPERT ON VIOLENCE AGAINST WOMEN](#)

[3 December 2010 UN EXPERT ON INDEPENDENCE OF JUDGES AND LAWYERS TO VISIT MOZAMBIQUE](#)

[3 December 2010 VIOLENCE AGAINST WOMEN: UN EXPERT LAUNCHES VISIT TO ZAMBIA](#)

[30 November 2010 SLAVERY REMAINS INVISIBLE IN HOUSEHOLDS AROUND THE WORLD ACCORDING TO UN EXPERT ON CONTEMPORARY FORMS OF SLAVERY](#)

[29 November 2010 PALESTINIAN TERRITORIES: UN HUMAN RIGHTS EXPERT SAYS PROLONGED OCCUPATION IS A NEW TYPE OF CRIME AGAINST HUMANITY](#)

[29 November 2010 CANCUN CLIMATE SUMMIT: UN FOOD EXPERT CALLS FOR A "GREEN MARSHALL PLAN FOR AGRICULTURE"](#)

[26 November 2010 STATEMENT BY THE SPECIAL RAPPORTEUR ON THE SITUATION OF HUMAN RIGHTS IN THE DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA](#)

[25 November 2010 A NEW LANDMARK STEP THAT FURTHER EXPANDS THE PROTECTION OF VICTIMS OF ENFORCED DISAPPEARANCES](#)

Procédures spéciales des Nations Unies – Quelques faits et chiffres marquants en 2010

- [24 November 2010 STATES MUST REDRESS WRONGS COMMITTED AGAINST TRAFFICKED PERSONS - "IT IS THEIR HUMAN RIGHTS OBLIGATION"](#)
- [19 November 2010 BRAZIL: IMPORTANT STEPS TAKEN TO PROMOTE CULTURAL RIGHTS BUT CHALLENGES REMAIN, SAYS UN EXPERT](#)
- [19 November 2010 SOUTH AFRICA SHOULD PURSUE EFFORTS TO STRENGTHEN REGULATORY FRAMEWORK FOR PRIVATE MILITARY AND SECURITY COMPANIES, SAY UN EXPERTS](#)
- [18 November 2010 UN EXPERT ON DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA MAKES FIRST VISIT TO REGION](#)
- [15 November 2010 SUBSTANTIAL PROGRESS ON HEALTH IN SYRIA, BUT MORE NEEDS TO BE DONE, SAYS UN EXPERT](#)
- [15 November 2010 UN EXPERT ON MYANMAR WELCOMES RELEASE OF AUNG SAN SUU KYI](#)
- [15 November 2010 HUMAN RIGHTS OF INTERNALLY DISPLACED PERSONS: ZAMBIAN LEGAL EXPERT TAKES OVER AS NEW UN SPECIAL RAPPORTEUR](#)
- [12 November 2010 UN EXPERT WELCOMES CONGO PLAN TO INTRODUCE AFRICA'S FIRST-EVER LAW ON PROTECTION OF INDIGENOUS PEOPLES](#)
- [12 November 2010 UN EXPERTS URGE MYANMAR TO RELEASE AUNG SAN SUU KYI AND OTHER PRISONERS OF CONSCIENCE](#)
- [11 November 2010 UN EXPERTS CONDEMN "BRUTAL SUMMARY EXECUTION" OF TEENAGE GIRLS IN SOMALIA](#)
- [10 November 2010 SPECIAL RAPPORTEUR ON VIOLENCE AGAINST WOMEN CONCLUDES VISIT TO ALGERIA](#)
- [9 November 2010 SOUTH AFRICA: UN EXPERTS TO DISCUSS THE REGULATION OF PRIVATE MILITARY AND SECURITY COMPANIES](#)
- [5 November 2010 BRAZIL: FIRST MISSION BY A UN INDEPENDENT EXPERT ON CULTURAL RIGHTS](#)
- [5 November 2010 UN INDEPENDENT EXPERT ON SITUATION OF HUMAN RIGHTS IN BURUNDI TO VISIT BURUNDI FOR THE FIRST TIME FROM 8 TO 17 NOVEMBER \(In French\)](#)
- [4 November 2010 "I AM A SURVIVOR OF TORTURE MYSELF" SAYS NEW UN SPECIAL RAPPORTEUR ON TORTURE JUAN E. MÉNDEZ](#)
- [3 November 2010 UN EXPERT PANEL STARTS TO REVIEW OVER 300 CASES OF DISAPPEARANCES](#)
- [2 November 2010 RACISM PLAGUES EVERY SOCIETY, SAYS UN EXPERT](#)
- [29 October 2010 INDIGENOUS PEOPLES: UN SPECIAL RAPPORTEUR IN FIRST MISSION TO THE REPUBLIC OF CONGO](#)
- [29 October 2010 VIOLENCE AGAINST WOMEN: UN EXPERT LAUNCHES VISIT TO ALGERIA](#)
- [29 October 2010 UN EXPERT ON SALE OF CHILDREN SAYS CONSIDERABLE EFFORTS HAVE BEEN MADE IN THE UNITED STATES BUT CHALLENGES REMAIN](#)
- [29 October 2010 UN EXPERT DESCRIBES PRISON SENTENCES FOR PANAMANIAN JOURNALISTS AS A "WORRYING PRECEDENT"](#)
- [28 October 2010- FREEDOM OF EXPRESSION: UN EXPERT DESCRIBES PRISON SENTENCES FOR PANAMANIAN JOURNALISTS AS A "WORRYING PRECEDENT"](#)
- [27 October 2010 UN EXPERT ON SALE OF CHILDREN SAYS CONSIDERABLE EFFORTS HAVE BEEN MADE IN THE UNITED STATES BUT CHALLENGES REMAIN](#)
- [26 October 2010 UN EXPERT SAYS SECURITY COUNCIL'S COUNTER-TERRORISM MEASURES LACK LEGAL BASIS](#)
- [26 October 2010 UN EXPERT URGES COUNTRIES TO FOCUS SOCIAL PROTECTION ON GENDER INEQUALITIES](#)
- [21 October 2010 UN EXPERTS CRITICIZE TREATMENT OF MIGRANTS AFTER DEPORTEE DIES WHILE IN CUSTODY OF A UNITED KINGDOM PRIVATE SECURITY COMPANY](#)
- [20 October 2010 UN EXPERT ON TORTURE WARNS THAT DETENTION FACILITIES ARE IN CRISIS IN GREECE](#)
- [19 October 2010 UN EXPERT ON DISPLACED PERSONS SAYS HAITI IS STILL IN CRISIS](#)
- [19 October 2010 UN EXPERT BODY CALLS FOR STRONGER OVERSIGHT OF UNITED STATES' PRIVATE SECURITY CONTRACTORS IN AFGHANISTAN](#)
- [18 October 2010 MEXICO: GROWING VIOLENCE WILL ONLY BE OVERCOME WITH A STRONG AND INDEPENDENT JUSTICE SYSTEM, WARNS UN EXPERT](#)
- [18 October 2010 "IN ROME, THE COMMITTEE ON WORLD FOOD SECURITY REINVENTS GLOBAL GOVERNANCE," SAYS UN EXPERT](#)
- [16 October 2010 UN SPECIAL RAPPORTEUR ON THE RIGHT TO FOOD: "IN ROME, THE COMMITTEE ON WORLD FOOD SECURITY REINVENTS GLOBAL GOVERNANCE"](#)
- [15 October 2010 THE SHIFT TO LOW-CARBON AGRICULTURE IS BECOMING A MATTER OF URGENCY," SAYS UN FOOD EXPERT](#)
- [14 October 2010 DEVELOPMENT GOALS: RIGHTS ARE NOT RHETORIC URGES UN EXPERT ON EXTREME POVERTY](#)
- [12 October 2010 UN EXPERT ON CHILD PROSTITUTION AND PORNOGRAPHY TO LAUNCH FACT-FINDING MISSION TO THE UNITED STATES](#)
- [11 October 2010 UN EXPERTS URGE CHINA TO RESPECT HUMAN RIGHTS AND RELEASE ALL PERSONS DETAINED FOR PEACEFULLY EXERCISING THEIR RIGHTS](#)
- [11 October 2010 NEW COMMITTEE ON WORLD FOOD SECURITY FACES ITS FIRST TEST ON WORLD FOOD DAY](#)
- [11 October 2010 ECUADOR: UN EXPERT URGES GOVERNMENT TO GUARANTEE FREEDOM OF THE PRESS AFTER LAST WEEK'S VIOLENCE](#)
- [11 October 2010 UN EXPERTS URGE CHINA TO RESPECT HUMAN RIGHTS AND RELEASE ALL PERSONS DETAINED FOR PEACEFULLY EXERCISING THEIR RIGHTS](#)
- [7 October 2010 UN EXPERT ON TRAFFICKING IN PERSONS: HUMAN TRAFFICKING KNOWS NO BORDER, AND REGIONAL AND INTERNATIONAL COOPERATION IS IMPERATIVE AGAINST IT](#)
- [7 October 2010 SPECIAL RAPPORTEUR ON TORTURE TO BEGIN FACT-FINDING MISSION TO GREECE](#)
- [1 October 2010 UNITED NATIONS UNITED TO MAKE THE RIGHT TO WATER AND SANITATION LEGALLY BINDING](#)
- [29 September 2010 UN EXPERT TO EXAMINE THE INDEPENDENCE OF JUDGES AND LAWYERS IN MEXICO](#)
- [29 September 2010 UN EXPERT SAYS FINDING DURABLE SOLUTIONS FOR AND HELPING INTERNALLY DISPLACED PERSONS ARE KEY ASPECTS OF PEACE-BUILDING IN IRAQ](#)

Procédures spéciales des Nations Unies – Quelques faits et chiffres marquants en 2010

- [29 September 2010 STATEMENT BY THE SPECIAL RAPPORTEUR FOR HUMAN RIGHTS IN CAMBODIA, SURYA P. SUBEDI](#)
- [23 September 2010 UN EXPERT WARNS THAT DECREASING SUPPORT TO EDUCATION WILL JEOPARDIZE ADVANCES IN THE MILLENNIUM GOALS](#)
- [20 September 2010 MORE MUST BE DONE TO IMPROVE THE LIVES OF INTERNALLY DISPLACED PERSONS IN ARMENIA, SAYS UN EXPERT](#)
- [17 September 2010 "WITHOUT HUMAN RIGHTS, MILLENNIUM GOALS WILL FAIL," SAY UN HUMAN RIGHTS EXPERTS](#)
- [16 September 2010 AN INDEPENDENT JUDICIARY IS FUNDAMENTAL IN PROTECTING CITIZENS FROM ARBITRARY DETENTION, UN WORKING GROUP TELLS ARMENIA](#)
- [16 September 2010 UN EXPERT ON INTERNALLY DISPLACED PERSONS SUPPORTS EFFORTS TO FIND DURABLE SOLUTIONS FOR THE INTERNALLY DISPLACED IN GEORGIA](#)
- [14 September 2010 UN EXPERT URGES SUDANESE GOVERNMENT TO INVESTIGATE RECENT ATTACKS ON CIVILIANS IN NORTHERN DARFUR](#)
- [14 September 2010 ACCESS TO JUSTICE AND INDEPENDENCE OF THE JUDICIARY STILL A CHALLENGE IN MOZAMBIQUE - UN EXPERT ON THE JUDGES AND LAWYERS](#)
- [14 September 2010 UNITED NATIONS SPECIAL RAPPORTEUR ON HUMAN RIGHTS AND COUNTER-TERRORISM CONCLUDES FACT-FINDING MISSION TO PERU](#)
- [13 September 2010 UN SPECIAL RAPPORTEUR WARNS ABOUT THE IMPACT OF FORCED EVICTIONS ON THE RIGHT TO HOUSING IN KAZAKHSTAN](#)
- [13 September 2010 UN EXPERT ON INTERNALLY DISPLACED TO VISIT CAUCASUS](#)
- [12 September 2010 ARGENTINA MUST BREAK THE HUMAN TRAFFICKING CHAIN, URGES UN EXPERT](#)
- [7 September 2010 "TWO TO THREE MILLION SYRIANS FACE FOOD INSECURITY," ACCORDING TO UN FOOD EXPERT](#)
- [7 September 2010 UN EXPERT ON RIGHT TO FOOD SAYS FOOD RIOTS ARE A RESULT OF A PREDICTABLE CRISIS AND UNPREPARED GOVERNMENTS](#)
- [6 September 2010 ARBITRARY DETENTION: UN EXPERT BODY LAUNCHES MISSION TO ARMENIA](#)
- [6 September 2010 KAZAKHSTAN: UN EXPERT ON RIGHT TO ADEQUATE HOUSING TO FOCUS ON THE TRANSITION TO THE MARKET ECONOMY AND ITS IMPACT ON HOUSING RIGHTS](#)
- [6 September 2010 UN EXPERT ON HUMAN TRAFFICKING LAUNCHES FACT-FINDING MISSION TO LATIN AMERICA](#)
- [31 August 2010 "AS VIET NAM DEVELOPS, NEW EFFORTS ARE NEEDED TO ENSURE NO ONE IS LEFT BEHIND," SAYS UN EXPERT ON EXTREME POVERTY](#)
- [30 August 2010 COUNTER-TERRORISM: UN HUMAN RIGHTS EXPERT TO VISIT PERU](#)
- [30 August 2010 STATEMENT BY UNITED NATIONS WORKING GROUP ON ENFORCED OR INVOLUNTARY DISAPPEARANCES ON THE INTERNATIONAL DAY OF THE DISAPPEARED](#)
- [30 August 2010 UN INDEPENDENT EXPERTS EXPRESS SERIOUS CONCERN AT THE EXECUTION OF FOUR MEN](#)
- [AFTER CONCLUDING ITS MISSION TO EQUATORIAL GUINEA](#)
- [27 August 2010 RIGHT TO FOOD: FIRST VISIT TO SYRIA BY A UN SPECIAL RAPPORTEUR](#)
- [27 August 2010 THE UN INDEPENDENT EXPERT ON SOMALIA CALLS FOR NATION-WIDE, GRASSROOTS ACTION TO PREVENT FURTHER BLOODSHED](#)
- [25 August 2010 UN EXPERT ON INDEPENDENCE OF JUDGES AND LAWYERS TO VISIT MOZAMBIQUE](#)
- [24 August 2010 UN EXPERT URGES ACCELERATION OF PROGRESS FOR RUSSIA'S INDIGENOUS PEOPLE](#)
- [20 August 2010 UN EXPERT ON SALE OF CHILDREN, CHILD PROSTITUTION AND CHILD PORNOGRAPHY TO VISIT EL SALVADOR](#)
- [20 August 2010 UN INDEPENDENT EXPERT ON HUMAN RIGHTS AND EXTREME POVERTY TO VISIT VIET NAM](#)
- [10 August 2010 SOMALIA: UN EXPERT CALLS ON INTERNATIONAL COMMUNITY TO PROTECT CIVILIANS AND PURSUE RIGHTS VIOLATORS](#)
- [9 August 2010 IT IS NOT ENOUGH TO SUPPORT THE DECLARATION ON THE RIGHTS OF INDIGENOUS PEOPLES, SAYS UN EXPERT](#)
- [6 August 2010 FIRST JOINT MISSION BY EXPERTS ON FREEDOM OF EXPRESSION OF THE UNITED NATIONS AND THE ORGANIZATION OF AMERICAN STATES TO VISIT MEXICO](#)
- [3 August 2010 HUMAN RIGHTS: A MEDIA GUIDE TO THE NEW UN INDEPENDENT EXPERTS](#)
- [2 August 2010 UN EXPERT WELCOMES RECOGNITION OF ACCESS TO SAFE AND CLEAN DRINKING WATER AND SANITATION AS A HUMAN RIGHT](#)
- [30 July 2010 HONDURAS: RECENT DISMISSAL OF JUDGES SENDS MESSAGE OF INTIMIDATION, WARN UN SPECIAL RAPPORTEURS \(Spanish and French\)](#)
- [27 July 2010 SPECIAL RAPPORTEUR ON THE SITUATION OF HUMAN RIGHTS IN CAMBODIA WELCOMES KHMER ROUGE VERDICT](#)
- [23 July 2010 NEW ZEALAND: MORE TO BE DONE TO IMPROVE INDIGENOUS PEOPLE'S RIGHTS, SAYS UN EXPERT](#)
- [23 July 2010 UN EXPERT PANEL ON MERCENARIES PUSHES FOR STRONGER REGULATION OF PRIVATE MILITARY AND SECURITY COMPANIES](#)
- [21 July 2010 UN EXPERT SAYS BILINGUAL EDUCATION IS KEY FOR VIET NAM'S MINORITIES](#)
- [21 July 2010 UN RIGHTS EXPERTS ON TORTURE AND COUNTER-TERRORISM CONCERNED ABOUT FATE OF GUANTANAMO DETAINEES](#)
- [16 July 2010 PROTECT THE DISPLACED AND HELP THEM RETURN TO BUILD PEACE IN CENTRAL AFRICA, UN EXPERT SAYS](#)
- [16 July 2010 UN EXPERT ON INDIGENOUS PEOPLE IN FOLLOW-UP MISSION TO NEW ZEALAND](#)
- [16 July 2010 UN EXPERT TO STUDY JAPAN'S KEY ROLE AS BIGGEST INTERNATIONAL DONOR TO WATER AND SANITATION PROJECTS](#)
- [16 July 2010 UN INDEPENDENT EXPERT FINDS "ASTONISHINGLY HIGH RATES OF IMPUNITY FOR KILLINGS IN ECUADOR"](#)

Procédures spéciales des Nations Unies – Quelques faits et chiffres marquants en 2010

- [13 July 2010 UN EXPERT ON RIGHT TO HOUSING: PROBLEMS FROM THE PAST AND CHALLENGES FOR THE FUTURE IN POST CONFLICT CROATIA](#)
- [13 July 2010 ITALY: DRAFT WIRETAPPING LAW SHOULD BE SCRAPPED OR REVISED, SAYS UN EXPERT ON FREEDOM OF EXPRESSION](#)
- [8 July 2010 UN REPRESENTATIVE ON INTERNALLY DISPLACED TO REVISIT CENTRAL AFRICAN REPUBLIC](#)
- [2 July 2010 UN EXPERT ON EXTRAJUDICIAL EXECUTIONS TO INVESTIGATE CLAIMS OF UNLAWFUL KILLINGS IN ECUADOR](#)
- [1 July 2010 UN EXPERT TO FOCUS ON HOUSING RIGHTS IN POST CONFLICT CROATIA DURING VISIT FROM 5 TO 13 JULY](#)
- [1 July 2010 UN INDEPENDENT EXPERT ON MINORITY ISSUES TO VISIT VIET NAM](#)
- [29 June 2010 ISRAEL MUST AVOID FURTHER VIOLATIONS OF INTERNATIONAL LAW IN EAST JERUSALEM, SAYS UN HUMAN RIGHTS EXPERT](#)
- [25 June 2010 UN EXPERT PANEL STUDIES 170 DISAPPEARANCE CASES - TEN UNDER ITS URGENT ACTION PROCEDURE](#)
- [25 June 2010 UN HUMAN RIGHTS EXPERT WARNS ON HUMAN RIGHTS VIOLATIONS IN RUN-UP TO PRESIDENTIAL ELECTIONS IN BURUNDI](#)
- [24 June 2010 TORTURE STILL WIDESPREAD AND IMPUNITY PREVAILS, WARN FOUR UN EXPERT BODIES](#)
- [23 June 2010 ENFORCED DISAPPEARANCES: MORE SUPPORT NEEDED TO BRING PERPETRATORS TO JUSTICE IN BOSNIA AND HERZEGOVINA](#)
- [22 June 2010 "AGROECOLOGY OUTPERFORMS LARGE-SCALE INDUSTRIAL FARMING FOR GLOBAL FOOD SECURITY," SAYS UN EXPERT](#)
- [18 June 2010 ARMENIA: UN EXPERT URGES GOVERNMENT TO ADDRESS ONGOING OBSTACLES FACED BY HUMAN RIGHTS DEFENDERS](#)
- [17 June 2010 UN SPECIAL RAPPORTEUR ON MYANMAR CALLS FOR IMMEDIATE RELEASE OF AUNG SAN SUU KYI](#)
- [17 June 2010 UN HUMAN RIGHTS EXPERT ON SITUATION OF HUMAN RIGHTS IN CAMBODIA SAYS JUDICIARY FACES TREMENDOUS CHALLENGES IN DELIVERING JUSTICE FOR ALL](#)
- [17 June 2010 UN EXPERT CALLS ON VENEZUELAN AUTHORITIES TO WITHDRAW ARREST WARRANT OF TV CHANNEL PRESIDENT AND SECURE THE RIGHT TO FREEDOM OF EXPRESSION](#)
- [15 June 2010 ALARMED BY ETHNIC VIOLENCE IN KYRGYZSTAN, UN EXPERTS CALL FOR RESTRAINT AND DIALOGUE](#)
- [11 June 2010 ENFORCED DISAPPEARANCES: UN EXPERT BODY TO VISIT BOSNIA AND HERZEGOVINA](#)
- [11 June 2010 MISSION A GUATEMALA DEL RELATOR ESPECIAL DE LA ONU SOBRE LOS DERECHOS HUMANOS DE LOS INDIGENAS](#)
- [10 June 2010 UN EXPERT TO EXAMINE THE SITUATION OF HUMAN RIGHTS DEFENDERS IN ARMENIA](#)
- [9 June 2010 UN EXPERTS CALL FOR REINFORCEMENT OF DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO'S INVESTIGATION INTO KILLING OF PROMINENT CONGOLESE HUMAN RIGHTS DEFENDER](#)
- [9 June 2010 UN SPECIAL RAPPORTEUR ON TORTURE SAYS HE IS DISAPPOINTED THAT VISIT TO CUBA WILL NOT TAKE PLACE](#)
- [8 June 2010 UN EXPERT SAYS DIALOGUE IS THE KEY TO HARMONIZING ORDINARY AND INDIGENOUS JUSTICE SYSTEMS](#)
- [7 June 2010 UN HUMAN RIGHTS EXPERT TO ASSESS THE JUDICIARY IN CAMBODIA](#)
- [7 June 2010 UN WORKING GROUP ON ARBITRARY DETENTION TO VISIT MALAYSIA](#)
- [4 June 2010 UN EXPERT ON HUMAN RIGHTS IN CAMBODIA TO UNDERTAKE VISIT WITH FOCUS ON FUNCTIONING OF THE JUDICIARY IN THE COUNTRY](#)
- [4 June 2010 UN WORKING GROUP ON ARBITRARY DETENTION TO VISIT MALAYSIA](#)
- [4 June 2010 UNITED NATIONS INDEPENDENT EXPERT WARNS: "EXTREME POVERTY AROUND THE CORNER FOR OLDER PERSONS EVERYWHERE"](#)
- [4 June 2010 UN EXPERT ON EXTREME POVERTY: "ZAMBIA'S POOR DESERVE A LARGER SHARE OF THE NATIONAL BUDGET"](#)
- [2 June 2010 DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO: UN EXPERT EXPRESSES GRAVE CONCERN FOR CIVILIAN SECURITY](#)
- [2 June 2010 FIGHTING TRAFFICKING, ONE OF THE FASTEST GROWING CRIMINAL ACTIVITIES IN THE WORLD](#)
- [2 June 2010 UN EXPERT CRITICIZES "ILLEGAL" TARGETED KILLING POLICIES AND CALLS ON THE UNITED STATES TO HALT CIA DRONE KILLINGS](#)
- [1 June 2010 UN SPECIAL RAPPORTEUR FINDS THAT KILLINGS BY BRAZILIAN POLICE CONTINUE AT ALARMING RATES, GOVERNMENT HAS FAILED TO TAKE ALL NECESSARY ACTION](#)
- [31 May 2010 UN EXPERT ON GAZA AID CONVOY KILLINGS: "THOSE RESPONSIBLE MUST BE HELD CRIMINALLY ACCOUNTABLE"](#)
- [31 May 2010 "CONTEMPORARY FORMS OF SLAVERY IN BRAZIL ARE CRIMES THAT MUST BE PUNISHED," SAYS UN EXPERT ON SLAVERY](#)
- [31 May 2010 UN EXPERTS STRONGLY CONDEMN ATTACKS AGAINST AHMADIS IN PAKISTAN](#)
- [27 May 2010 UN EXPERT FINDS PROGRESS, BUT ALSO A PATTERN OF UNLAWFUL KILLINGS AND ONGOING "SERIOUS PROBLEMS" WITH COLOMBIA'S SECURITY POLICIES](#)
- [26 May 2010 BRAZIL: REGRESSION IN QUILOMBO COMMUNITIES' RIGHTS COULD BREACH INTERNATIONAL LAWS, SAYS UN EXPERT](#)
- [26 May 2010 UN SPECIAL RAPPORTEUR ON TORTURE CONCLUDES VISIT TO PAPUA NEW GUINEA](#)
- [26 May 2010 UN EXPERT SAYS PEACE IS NECESSARY TO RESTORE HUMAN RIGHTS OF INTERNALLY DISPLACED PERSONS IN AZERBAIJAN](#)
- [26 May 2010 UN EXPERT BODY NOTES WITH CONCERN SUSPENSION OF JUDGE GARZÓN FOR INVESTIGATING ENFORCED DISAPPEARANCES](#)
- [21 May 2010 UN EXPERT ON HUMAN RIGHTS, WATER AND SANITATION TO VISIT SLOVENIA FROM 24 TO](#)
- [21 May 2010 UN HUMAN RIGHTS EXPERT TO LAUNCH MISSION IN THE CONTEXT OF GENERAL ELECTIONS IN BURUNDI](#)

Procédures spéciales des Nations Unies – Quelques faits et chiffres marquants en 2010

- [20 May 2010 "HUMAN RIGHTS AND CULTURAL DIVERSITY GO HAND IN HAND", SAY UN EXPERTS](#)
- [18 May 2010 RIGHT TO HEALTH: "A LONG WAY TO GO IN GUATEMALA" - UN EXPERT](#)
- [19 May 2010 REPRESENTATIVE OF SECRETARY-GENERAL ON HUMAN RIGHTS OF INTERNALLY DISPLACED PERSONS RETURNS TO AZERBAIJAN](#)
- [17 May 2010 UN EXPERT: SPACE FOR FREEDOM OF EXPRESSION DIMINISHING IN THE REPUBLIC OF KOREA](#)
- [14 May 2010 "RIGHT TO FOOD GAINS GROUND, BUT THERE'S STILL MUCH TO BE DONE", SAYS UN SPECIAL RAPPORTEUR ON THE RIGHT TO FOOD](#)
- [12 May 2010 UN EXPERT ON CONTEMPORARY FORMS OF SLAVERY IN FIRST FACT-FINDING VISIT TO BRAZIL](#)
- [12 May 2010 HUMAN RIGHTS DEFENDERS CONTINUE TO PAY WITH THEIR LIVES IN MEXICO, UN EXPERTS WARN](#)
- [12 May 2010 TORTURE: UNITED NATIONS EXPERT IN FACT-FINDING MISSION TO PAPUA NEW GUINEA](#)
- [11 May 2010 UN EXPERTS WARN AGAINST "A DISTURBING LEGAL PATTERN HOSTILE TO ETHNIC MINORITIES AND IMMIGRANTS" IN ARIZONA](#)
- [10 May 2010 UN EXPERT ON RIGHT TO HEALTH TO VISIT GUATEMALA](#)
- [10 May 2010 VIOLENCE AGAINST JOURNALISTS: UNITED NATIONS EXPERTS CALL UPON HONDURAS TO PROTECT MEDIA STAFF](#)
- [5 May 2010 UN SPECIAL RAPPORTEUR ON MYANMAR: "IT IS NOT TOO LATE FOR THE GOVERNMENT TO KEEP ITS PROMISES"](#)
- [3 May 2010 STATEMENT BY THE UN SPECIAL RAPPORTEUR ON FREEDOM OF EXPRESSION, FRANK LA RUE, ON WORLD PRESS FREEDOM DAY, 3 MAY 2010](#)
- [3 May 2010 UN EXPERT ON FREEDOM OF EXPRESSION TO VISIT THE REPUBLIC OF KOREA, FIFTEEN YEARS AFTER HIS PREDECESSOR](#)
- [30 April 2010 UN EXPERT BODY ON MERCENARIES: "IT'S HIGH TIME TO CLOSE THE LEGAL GAP FOR PRIVATE MILITARY AND SECURITY CONTRACTORS"](#)
- [30 April 2010 UN SPECIAL RAPPORTEUR ON RACISM / XENOPHOBIA CONCLUDES VISIT TO SINGAPORE](#)
- [29 April 2010 L'EXPERT INDEPENDENT SUR LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN HAÏTI TERMINE SA CINQUIÈME VISITE DE 10 JOURS EN HAÏTI](#)
- [28 April 2010 PRESS STATEMENT DELIVERED BY THE UN SPECIAL RAPPORTEUR ON CONTEMPORARY FORMS OF RACISM, RACIAL DISCRIMINATION, XENOPHOBIA AND RELATED INTOLERANCE, MR. GITIU MUIGAI IN SINGAPORE](#)
- [26 April 2010 EGYPT FACES GROWING THREATS OF HUMAN TRAFFICKING, WARNS UN EXPERT](#)
- [20 April 2010 VULTURE FUNDS' – UN EXPERT ON FOREIGN DEBT WELCOMES LANDMARK LAW TO ADDRESS PROFTEERING](#)
- [20 April 2010 UNITED NATIONS EXPERT'S VISIT TO VIETNAM POSTPONED DUE TO AIR TRAFFIC RESTRICTIONS IN EUROPE](#)
- [19 April 2010 UNITED NATIONS EXPERT'S VISIT TO SLOVENIA POSTPONED DUE TO AIR TRAFFIC RESTRICTIONS IN EUROPE](#)
- [19 April 2010 ISRAELI MILITARY ORDERS "IN BREACH OF INTERNATIONAL HUMAN RIGHTS LAW," WARNS UN SPECIAL RAPPORTEUR](#)
- [19 April 2010 FIRST MISSION TO SINGAPORE BY UNITED NATIONS EXPERT ON RACISM / XENOPHOBIA](#)
- [16 April 2010 UNITED NATIONS EXPERT ON INDIGENOUS PEOPLE SUPPORTS RESTART OF NEGOTIATIONS ON NORDIC SAMI CONVENTION](#)
- [16 April 2010 EXTREME POVERTY: FIRST UNITED NATIONS INDEPENDENT EXPERT TO VISIT VIETNAM IN 12 YEARS](#)
- [15 April 2010 FIRST VISIT TO SLOVENIA BY UNITED NATIONS EXPERT ON HUMAN RIGHTS, WATER AND SANITATION](#)
- [14 April 2010 HAITI: FIRST VISIT AFTER EARTHQUAKE BY UNITED NATIONS INDEPENDENT EXPERT ON HUMAN RIGHTS SITUATION IN HAITI](#)
- [12 April 2010 INTERNALLY DISPLACED PERSONS IN YEMEN THREATENED BY LACK OF HUMANITARIAN FUNDING \(Revised version\)](#)
- [12 April 2010 INDIGENOUS PEOPLE: UN EXPERT TO ASSESS SITUATION OF SAMI PEOPLE OF THE NORDIC COUNTRIES](#)
- [9 April 2010 UNITED NATIONS EXPERT ON TRAFFICKING IN PERSONS LAUNCHES FIRST FACT-FINDING MISSION TO EGYPT](#)
- [9 April 2010 STRUCTURAL DISCRIMINATION: UNITED NATIONS EXPERT BODY TO DISCUSS "THE NEW FACE OF RACIAL DISCRIMINATION"](#)
- [9 April 2010 MERCENARIES: UNITED NATIONS EXPERTS FINAL GO AT NEW INTERNATIONAL CONVENTION DRAFT](#)
- [1 April 2010 JAPAN: UNITED NATIONS EXPERT URGES BETTER PROTECTION FOR MIGRANTS AND THEIR FAMILIES](#)
- [30 March 2010 HAITI CONFERENCE: RECONSTRUCTION WILL FAIL IF RIGHTS ARE IGNORED, WARNS UNITED NATIONS EXPERT](#)
- [22 March 2010 VIOLENCE AGAINST WOMEN AND GIRLS: SIGNIFICANT CHALLENGES IN EL SALVADOR](#)
- [19 March 2010 DISAPPEARANCES: UNITED NATIONS EXPERT PANEL STUDIED OVER 200 CASES - 17 UNDER ITS URGENT ACTION PROCEDURE](#)
- [19 March 2010 UNITED NATIONS EXPERT ON MIGRANTS ON FIRST MISSION TO JAPAN](#)
- [19 March 2010 WATER QUALITY, A MATTER OF CHILDREN'S RIGHTS, SAY UN EXPERTS](#)
- [19 March 2010 RACISM IS ALIVE AND STILL PLAGUES EVERY SOCIETY, SAY UN EXPERTS](#)
- [16 March 2010 UN EXPERT ON VIOLENCE AGAINST WOMEN UNDERTAKES FOLLOW-UP VISIT TO EL SALVADOR](#)
- [15 March 2010 UN EXPERT PANEL STUDIES OVER 200 CASES OF DISAPPEARANCES](#)
- [10 March 2010 HAITI / EARTHQUAKE: RIGHTS OF THE DISPLACED MUST BE PART OF RECOVERY SAYS UN EXPERT PANEL](#)
- [9 March 2010 AUSTRALIA/INDIGENOUS PEOPLES: DEVELOPMENT AND SELF-DETERMINATION TO OVERCOME SEVERE DISADVANTAGES](#)
- [8 March 2010 OLYMPIC GAMES/WORLD CUP: THE IMPACT OF MEGA-EVENTS ON THE RIGHT TO ADEQUATE HOUSING](#)

Procédures spéciales des Nations Unies – Quelques faits et chiffres marquants en 2010

[5 March 2010 UN INDEPENDENT EXPERTS ARTICULATE A VISION FOR WOMEN'S RIGHTS: POST BEIJING + 15](#)

[5 March 2010 "THE IMBALANCE OF POWER BETWEEN SMALLHOLDERS AND AGROBUSINESS MUST BE CORRECTED", WARNS UNITED NATIONS SPECIAL RAPPORTEUR](#)

[4 March 2010 SPECIAL RAPPORTEUR ON ADEQUATE HOUSING ASSESSES IMPACT OF "MEGA EVENTS" ON RIGHT TO HOUSING](#)

[1 March 2010 UGANDA: LAST CHANCE TO SHELF ANTI-HOMOSEXUALITY BILL SHOULD NOT BE MISSED, WARNS UNITED NATIONS HUMAN RIGHTS EXPERTS](#)

[26 February 2010 ENFORCED DISAPPEARANCES "TURN HUMANS INTO NON HUMANS," SAYS UNITED NATIONS EXPERT BODY ON KEY ANNIVERSARY](#)

[25 February 2010 UNITED NATIONS AND AFRICA TO DISCUSS MERCENARIES AND PRIVATE MILITARY AND SECURITY COMPANIES](#)

[25 February 2010 "DIVERSITY, PARTICIPATION AND REDRESS FOR HISTORICAL WRONGS", KEY ISSUES FOR BOTSWANA'S INDIGENOUS PEOPLE - UNITED NATIONS EXPERT](#)

[23 February 2010 ALBANIA CAN DO MORE TO ELIMINATE BLOOD FEUDS AND DOMESTIC VIOLENCE, SAYS UNITED NATIONS EXPERT ON EXTRAJUDICIAL KILLINGS](#)

[18 February 2010 UN EXPERT ON MIGRANTS RAISES ALARM ON THREAT OF MASSIVE DEPORTATIONS FROM THAILAND](#)

[18 February 2010 EXCLUSION AND QUALITY ARE MAJOR CHALLENGES TO MEXICO'S EDUCATIONAL SYSTEM, WARNS UN EXPERT](#)

[15 February 2010 MINORITY ISSUES: UNITED NATIONS EXPERT CALLS ON COLOMBIAN AUTHORITIES TO FOCUS ON AFRO-COLOMBIANS' PLIGHT](#)

[12 February 2010 FIRST VISIT TO ALBANIA BY UN SPECIAL RAPPORTEUR ON EXTRAJUDICIAL EXECUTIONS](#)

[11 February 2010 UN EXPERT ON SUDAN: POSITIVE DEVELOPMENTS BUT LACK OF PROGRESS IN KEY HUMAN RIGHTS AREAS](#)

[11 February 2010 UN SPECIAL RAPPORTEUR HOPES TO MEET WITH AUNG SAN SUU KYI DURING THIRD VISIT TO MYANMAR](#)

[10 February 2010 JAMAICA: UN SPECIAL RAPPORTEUR ON TORTURE TO LAUNCH FACT-FINDING MISSION](#)

[5 February 2010 FIRST VISIT TO MEXICO BY UNITED NATIONS EXPERT ON RIGHT TO EDUCATION](#)

[4 February 2010 UN EXPERT CALLS FOR URGENT CANCELLATION OF HAITI'S REMAINING MULTILATERAL DEBT](#)

[2 February 2010 UN EXPERT ON SLAVERY SAYS CHILD LABOUR IN ECUADOR IS AN OBSTACLE TO DEVELOPMENT](#)

[2 February 2010 UN HUMAN RIGHTS EXPERTS WARN THAT SEPARATED HAITIAN CHILDREN RISK BEING SOLD, TRAFFICKED OR KEPT IN SLAVE-LIKE CONDITIONS](#)

[29 January 2010 UNITED NATIONS EXPERT ON MINORITY ISSUES TO FOCUS ON AFRO-COLOMBIANS IN FIRST MISSION TO COLOMBIA](#)

[28 January 2010 "EXTREMELY SERIOUS" - STRONG WARNING ON SECURITY, HUMAN RIGHTS AND HUMANITARIAN SITUATION IN SOMALIA](#)

[27 January 2010 UN EXPERTS ISSUE EXTENSIVE GLOBAL STUDY ON SECRET DETENTION LINKED TO COUNTER-TERRORISM](#)

[26 January 2010 UN EXPERT ON HUMAN RIGHTS AND COUNTER TERRORISM CONCLUDES VISIT TO TUNISIA](#)

[22 January 2010 ANTI-HOMOSEXUALITY BILL THREATENS FIGHT AGAINST HIV IN UGANDA, WARNS UN EXPERT ON HEALTH](#)

[22 January 2010 ESCLAVITUD: EXPERTA EN DERECHOS HUMANOS DE LA ONU INICIA MISIÓN DE INVESTIGACIÓN EN ECUADOR](#)

[21 January 2010 UN HUMAN RIGHTS EXPERT ON SLAVERY TO VISIT ECUADOR](#)

[21 January 2010 COUNTER-TERRORISM: UNITED NATIONS HUMAN RIGHTS EXPERT TO VISIT TUNISIA](#)

[20 January 2010 UN EXPERT ON ADEQUATE HOUSING WARNS ABOUT DIRE SITUATION OF NEW DELHI'S HOMELESS PERSONS](#)

[19 January 2010 UN EXPERT ON COUNTER-TERRORISM: INTRUSIVE MEASURES IN FIGHT AGAINST TERRORISM SHOULD BE OPPOSED](#)

[15 January 2010 VISIT OF THE UN SPECIAL RAPPORTEUR ON THE SITUATION OF HUMAN RIGHTS IN THE DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA \(DPRK\), PROFESSOR VITIT MUNTARBHORN, TO THE REPUBLIC OF KOREA \(ROK\): 10-16 JANUARY 2010](#)

[13 January 2010 UN INDEPENDENT EXPERTS URGE INTERNATIONAL SUPPORT FOR HAITI FOLLOWING EARTHQUAKE](#)

[12 January 2010 UN EXPERTS URGE ITALIAN AUTHORITIES TO CURB XENOPHOBIC ATTITUDE TOWARDS MIGRANT WORKERS](#)

[8 January 2010 TOXIC WASTE/E-WASTE: UNITED NATIONS HUMAN RIGHTS EXPERT TO VISIT INDIA](#)

[7 January 2010 UNITED NATIONS EXPERT CONCLUDES THAT SRI LANKAN VIDEO IS AUTHENTIC, CALLS FOR AN INDEPENDENT WAR CRIMES INVESTIGATION](#)

[7 January 2010 MERCENARIES: UNITED NATIONS EXPERTS SAY THAT THE NISSOUR SQUARE KILLINGS IN IRAQ SHOULD NOT REMAIN UNPUNISHED](#)

Quelques chiffres essentiels sur 2010

En 2010, avec l'appui du HCDH, les procédures spéciales ont :

- effectué 67 visites dans 48 pays et territoires.
- envoyé 604 communications à 110 Etats – dont les deux tiers étaient des communications conjointes émanant de deux ou plusieurs titulaires de mandats. Les communications concernaient au moins 1407 personnes et de nombreux groupes de personnes. 19.2 pour cent d'entre elles concernaient des femmes. Au 31 décembre, les gouvernements avaient répondu à 35.1 pour cent des communications envoyées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2010. Les titulaires de mandats ont donné suite à 17.9 % des communications.

(Ces statistiques ne comprennent pas les données collectées par le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, qui utilise une autre méthode statistique. Pour plus d'information sur les activités du Groupe de travail, consultez son site Internet :
<http://www.ohchr.org/english/issues/disappear/index.htm>)

- présenté 156 rapports au Conseil des droits de l'homme, dont 58 rapports de visites dans les pays, ainsi que 26 rapports à l'Assemblée générale.
- publié 232 déclarations publiques ; dont 24 déclarations par deux ou plusieurs titulaires de mandats.
- Intégré, avec le soutien de leur Comité de coordination, treize nouveaux titulaires de mandat dans le système.
- Au 31 décembre 2010, 78 pays ont adressés une invitation permanente aux Procédures spéciales. Au cours de l'année 2010, Andorre, la Bolivie, la Bosnie-Herzégovine, le Salvador, la Géorgie, la Guinée-Bissau, le Honduras, Irak, le Koweït, le Qatar et la République de Moldavie ont rejoint le nombre grandissant de pays qui ont envoyé une invitation permanente aux Procédures spéciales.
- Le Comité de coordination a contribué au réexamen du fonctionnement du Conseil des droits de l'homme, a examiné un cas dans le cadre de sa procédure consultative interne et a apporté ses conseils sur les pratiques et les méthodes de travail.

**Pour plus d'informations, veuillez consulter
le site du HCDH :**

<http://www2.ohchr.org/french/bodies/chr/special/index.htm>

ou si vous avez des questions générales sur les procédures spéciales, en particulier des questions sur l'ensemble du système ou des questions interdisciplinaires, contactez : spbinfo@ohchr.org

Si vous avez des questions concernant un mandat spécifique, envoyez vos messages aux adresses électroniques générales indiquées sous:

<http://www2.ohchr.org/french/bodies/chr/special/countries.htm>

<http://www2.ohchr.org/french/bodies/chr/special/themes.htm>

Si vous souhaitez rester au courant des travaux des procédures spéciales et des autres mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies, abonnez-vous aux bulletins électroniques hebdomadaires à l'adresse suivante:

<http://www2.ohchr.org/english/bodies/chr/special/form.htm>

**Comment envoyer des informations
concernant des violations alléguées des droits
de l'homme aux Procédures Spéciales:**

Procédures spéciales, HCDH
c/o OHCHR-UNOG
8-14 Avenue de la Paix, 1211 Geneva 10
Suisse

Fax: +41 22 917 90 06
Adresse électronique: urgent-action@ohchr.org

Note : L'adresse électronique ci-dessus est uniquement destinée à la communication d'informations sur les violations alléguées. Etant donné que les procédures spéciales reçoivent de grandes quantités d'informations et que leurs capacités sont limitées, elles accusent uniquement réception d'une information si elles peuvent l'utiliser dans le cadre d'une communication ou si elles ont besoin d'informations supplémentaires de la source pour donner suite à la demande.